

Assemblée Générale Annuelle

25 juin 2020

REXEL

un monde d'énergie

S O M M A I R E

- 1 **Le groupe Rexel et son actualité**
- 2 **Résultats financiers 2019**
- 3 **Ventes du 1^{er} trimestre 2020**
- 4 **Priorités et actions 2020**
- 5 **Responsabilité d'entreprise**
- 6 **Gouvernement d'entreprise**
- 7 **Rémunération des dirigeants**
- 8 **Rapports des Commissaires aux comptes**
- 9 **Résolutions et vote**

A large, bold, blue number '1' is positioned on the left side of the slide. It has a thick, sans-serif font. A horizontal blue line extends from the base of the '1' to the left, ending at the edge of the slide.

Le groupe Rexel et son actualité

Patrick Berard

The Rexel logo consists of the word 'REXEL' in a white, uppercase, sans-serif font, centered within a dark blue rectangular box.

un monde d'énergie



Adaptation à la situation de COVID-19

REXEL

un monde d'énergie

La santé et la sécurité de nos employés sont nos priorités

La protection de l'ensemble de nos employés est notre priorité principale

Nos activités clés, des centres logistiques aux agences, fonctionnent normalement dans le respect des règles sanitaires.

Aux Etats-Unis, nous avons anticipé le confinement et mis en place des règles sanitaires avant même qu'elles soient obligatoires, en mettant en œuvre les mesures prises en Europe quelques semaines auparavant.

En moins de 10 jours, nous avons opéré un changement complet de notre modèle opérationnel grâce à notre infrastructure IT basée sur le cloud et à une utilisation démultipliée des interfaces numériques :

- 33 % de nos employés travaillent à domicile
- Les centres d'appels (CRCE) et les forces de ventes (TCI) sont pleinement opérationnels à domicile
- Track & Trace, caisses en libre-service, services de drive-in et casiers nous permettent la poursuite de notre activité tout en respectant les règles sanitaires

Nombre d'employés

> **26 000**

Travaillant à domicile

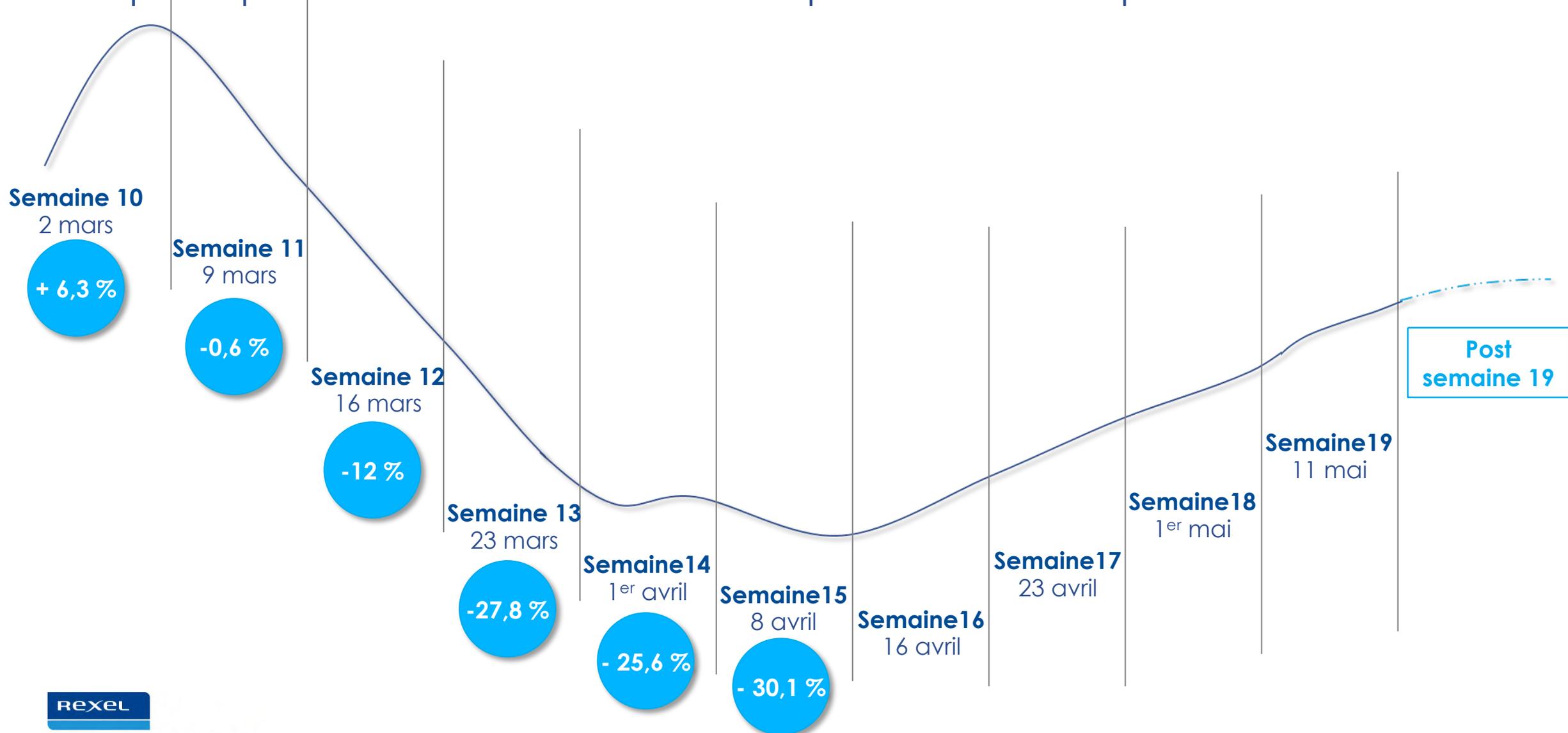
33 %

Adaptation en temps réel liée à une perturbation sans précédent de notre mix d'activité



Forte proximité avec nos clients et fournisseurs

L'évolution de la croissance des ventes à jours constants reflète l'impact des politiques de confinement en Europe et en Amérique du Nord



Rexel fait preuve d'agilité et de réactivité

Dans la crise du COVID-19, le digital a joué un rôle essentiel dans notre capacité à assurer une continuité d'activité, grâce notamment aux travaux de structuration des données et au développement des modules transactionnels

Focus sur la gestion des coûts et la génération de trésorerie pour s'adapter à une situation sans précédent :

- La liquidité est notre indicateur de performance clé
 - Suivi quotidien de la santé financière de nos clients
 - Projets d'investissements suspendus avec une réévaluation au cas par cas
 - Proposition par le Conseil d'administration de renoncer au dividende
- Focalisation sur la gestion de notre besoin en fonds de roulement
 - Gestion dynamique des stocks par catégorie de produits / clients et géographies
- Gestion active des dépenses opérationnelles
 - Réduction de 27 % des salaires & avantages associés
 - Suspension des projets sans impact à court terme sur notre activité

Nos engagements restent inchangés :

- Pas de fermeture d'agence
- Pas de compromis sur nos ambitions en matière de transformation digitale



Evolution de la croissance des ventes à nombre de jours constant durant les 15 premiers jours d'avril

-27,7 %

Réduction des dépenses de salaires & avantages associés en avril

-27 %



2019 :
de nombreux succès

REXEL

un monde d'énergie

Nos succès 2019 en bref

Objectifs 2019 atteints dans un environnement plus volatil

- La guerre commerciale a eu des effets inattendus, allant de la pression sur les marges à une baisse rapide de la demande industrielle dans de nombreuses régions, notamment aux Etats-Unis et en Allemagne
- Les problèmes liés au Brexit ont contribué à un environnement atone

L'inflexion du modèle économique amorcée en 2017, désormais axé sur notre développement organique, s'est traduite par une surperformance de la croissance des ventes, une progression des résultats et de la création de valeur

- Plus de 1,0 Md€ de chiffre d'affaires organique généré depuis décembre 2016. 3^{ème} année consécutive de croissance des ventes, une première depuis 2008
- Croissance à deux chiffres du bénéfice par action¹ depuis 2016 (croissance annuelle moyenne)
- Amélioration continue du ratio d'endettement

Capacité à générer de solides flux de trésorerie

- Conversion du Free Cash Flow à 62,5 % (en % de l'EBITDAaL²) après 2 ans d'investissements en stocks (principalement aux Etats-Unis) et de restructurations dans certains pays

Rexel est de plus en plus axé sur la donnée et nos investissements digitaux 2018-2019 portent leurs fruits

Gestion active du portefeuille : accord de cession de Gexpro Services aux Etats-Unis signé fin décembre



Objectifs 2019 atteints

Ventes

13 742

millions €

+1,4 % à nombre de jours constant

Marge brute

25,0 %

+36bps ⁽¹⁾ vs. 2018

EBITA ajusté

685,1

millions €

+5,1 % ⁽¹⁾ vs 2018

Marge d'EBITA ajusté

5,0 %

+18bps ⁽¹⁾

Résultat net récurrent

+7,5 %

vs. 2018

à 341,2m€

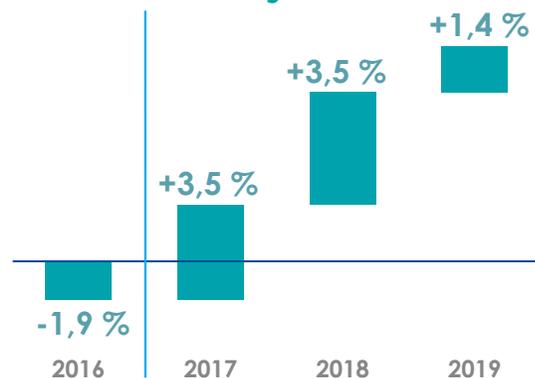
Ratio d'endettement

2,47x ⁽²⁾

Amélioration de **20bps**

Nos résultats reflètent la bonne exécution de notre plan stratégique

Croissance des ventes à nombre de jours constant



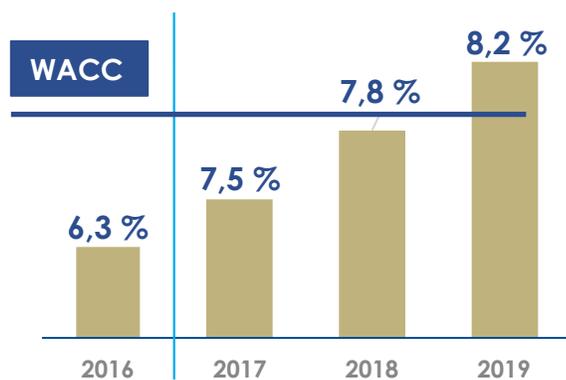
EBITA ajusté (M€)⁽¹⁾



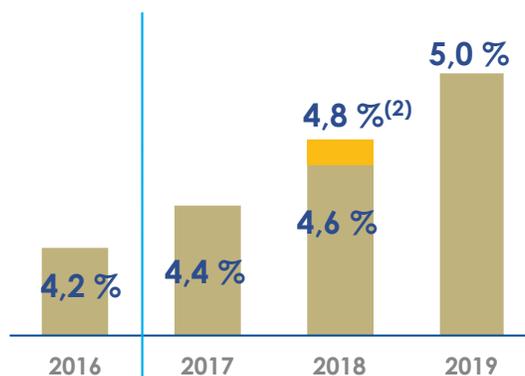
Résultat net récurrent (M€)⁽¹⁾



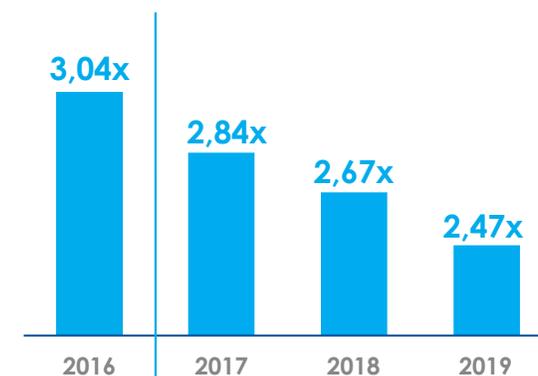
ROCE⁽¹⁾



Marge d'EBITA ajusté⁽¹⁾



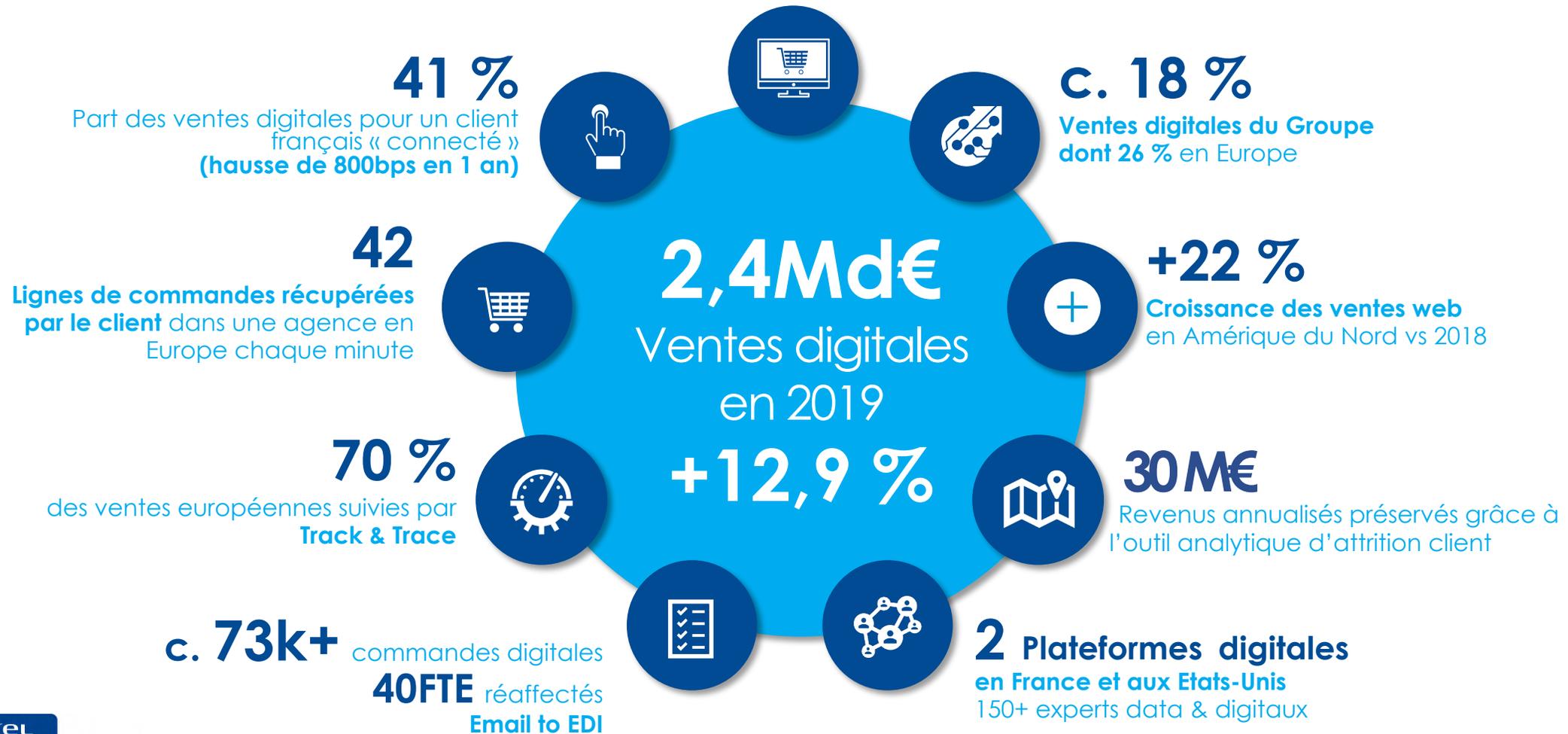
Amélioration du ratio d'endettement



“Transform” : premiers résultats positifs de la transformation digitale

1 commande digitale

chaque seconde en Europe
toutes les 30 secondes aux Etats-Unis



Assemblée Générale Annuelle

25 juin 2020

REXEL

un monde d'énergie



2

Résultats financiers 2019

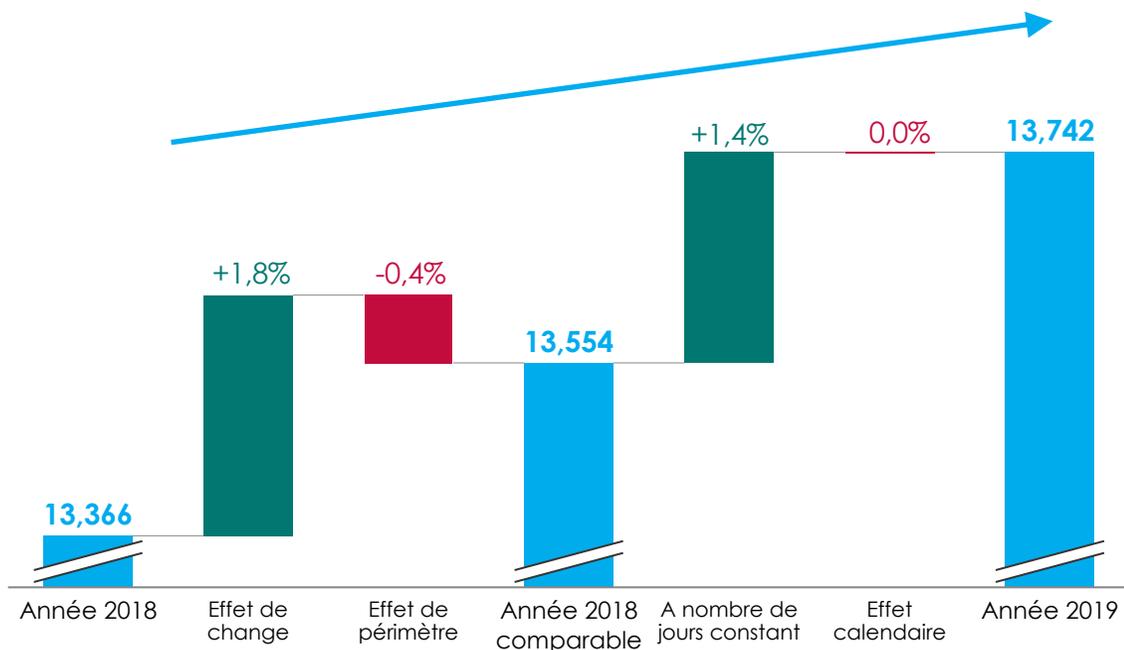
Laurent Delabarre



un monde d'énergie

Ventes 2019 : une nouvelle année de croissance organique

Variation de +2,8 % en données publiées



Plus d'1 Md€ de croissance organique en 3 ans



2019
+582m€
2017



2019
+350m€
2017



2019
+116m€
2017

La croissance des ventes 2019 à nombre de jours constant est en ligne nos objectifs, à savoir +1,4 % ou +2,4 %, retraitée des fermetures d'agences en Allemagne et en Espagne.

Poursuite de la croissance en Amérique du Nord et Asie-Pacifique, légère baisse en Europe

L'Europe a connu une faible baisse de ses ventes de -0,2 % mais progresse de 1,6 %, retraitée des fermetures d'agences décidées en Allemagne et en Espagne

- **France** (38 % des ventes de la zone) : **+3,3 %**, surperformance sur l'ensemble de l'année
- **Reste de l'Europe** :
 - **Scandinavie** (13 % des ventes de la zone) : **+1,6 %**
 - **Benelux** (10 % des ventes de la zone) : **+10,5 %**
 - **Royaume-Uni** (10 % des ventes de la zone) : **-8,4 %**
 - **Allemagne** (8 % des ventes de la zone) : **-16,8 %** suite aux fermetures d'agences et au ralentissement industriel au second semestre 2019

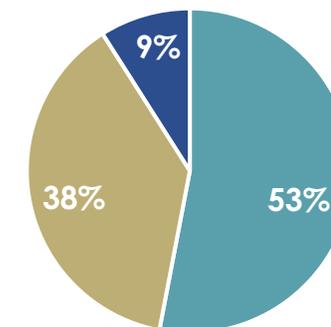
L'Amérique du Nord continue de surperformer, grâce aux initiatives menées visant à une amélioration du service et de l'expérience client (amélioration disponibilité produits – ouverture d'agences)

- **USA** (79 % des ventes de la zone) : **+3,7 %** avec un ralentissement industriel au second semestre 2019
- **Canada** (21 % des ventes de la zone) : **+4,4 %**

L'Asie-Pacifique a connu une bonne dynamique, en progression de 1,2 %

- **Pacifique** (51 % des ventes de la zone) : **-0,1 %**
- **Asie** (49 % des ventes de la zone) : **+2,5 %** grâce à la Chine et l'Inde

Ventes par zone géographique



■ Europe ■ Am. du Nord ■ Asie-Pacifique

Ouverture d'agences/comptoirs
aux Etats-Unis depuis 2017

+ 57

Ajustement des effectifs
aux Etats-Unis

15M\$

d'économie par an

La marge d'EBITA ajusté 2019 est en progression de 5,1 %

En données comparables et ajustées (en M€)	2019	Variation
Ventes	13 742,3	+1,4 %
Marge brute	3 439,8	+2,9 %
en % des ventes	25,0 %	+36bps
Frais adm. & commerciaux (y.c. amortissements)	(2 754,6)	+2,3 %
en % des ventes	-20,0 %	-18bps
EBITA ajusté ⁽¹⁾	685,1	+5,1 %
en % des ventes	5,0 %	+18bps

Hausse de la marge brute grâce à l'Europe et l'Amérique du Nord

Maîtrise des frais adm. & commerciaux dans un contexte de hausse des investissements, notamment dans la transformation digitale du Groupe

Croissance de l'EBITA ajusté de +5,1 % en ligne avec les objectifs du Groupe

(1) A périmètre et taux de change constants et en excluant l'effet non récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre et avant amortissement des actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'affectation du prix des acquisitions

Résultat net récurrent en hausse de 7,5 % en 2019

En M€	2018 ⁽²⁾	2019	Variation
EBITA ajusté ⁽¹⁾ (Comparable base)	652,0	685,1	+5,1 %
Effet de change et de périmètre sur l'EBITA	-11,3		
EBITA ajusté ⁽¹⁾	640,7	685,1	
Effet non récurrent du cuivre	-8,1	-7,6	
EBITA reporté	632,6	677,5	+7,1 %
Amortissement des actifs incorporels	(15,7)	(14,3)	
Autres charges et produits	(181,2)	(176,8)	
Résultat opérationnel	435,8	486,4	+11,6 %
Charges financières nettes	(144,9)	(165,3)	
Résultat avant impôts	290,9	321,1	+10,4 %
Charge d'impôts sur le résultat	(155,3)	(117,3)	
Résultat net	135,6	203,8	+50,3 %
Résultat net récurrent	317,5	341,2	+7,5 %

Coûts de restructuration de (32,6)M€ vs (76,5)M€ en 2018

Dépréciation des écarts d'acquisition et des réseaux de distribution de (118,1)M€ vs (61,9)M€ en 2018

Dépréciations d'actifs de (17,2)M€ liées aux cessions d'activités

Réduction du taux d'intérêt effectif moyen de 2,8 % en 2018 à 2,62 % en 2019

Taux d'impôt effectif de 36,5 % impacté par les éléments non récurrents

Croissance du résultat net récurrent

⁽¹⁾ A périmètre et taux de change constants et en excluant l'effet non récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre et avant amortissement des actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'affectation du prix des acquisitions

⁽²⁾ Les états financiers consolidés au 31/12/2018 ont été retraités pour tenir compte du changement de méthode comptable conformément à la norme IFRS 16 « Locations », décrite dans la note 3,2,1 des Etats Financiers.

Flux net de trésorerie avant intérêts et impôts revenu à un niveau normatif de 62,5 %, poursuite du désendettement du Groupe

En M€	2018	2019
EBITDA	897,3	959,1
Remboursement des obligations locatives	(211,8)	(220,7)
EBITDAaL	685,5	738,4
Coûts de restructuration	(67,3)	(51,9)
Variation du besoin en fonds de roulement	(159,9)	(70,0)
Investissements opérationnels nets	(90,6)	(116,5)
Autres produits et charges opérationnels	(16,4)	(38,4)
Flux net de trésorerie avant intérêts et impôts	351,3	461,6
Conversion du flux net de trésorerie (avant I&T) % EBITDAaL	51,2%	62,5%
Intérêts nets payés	(84,3)	(82,3)
Impôts payés	(80,7)	(118,2)
Flux net de trésorerie après intérêts et impôts	186,3	261,1
Investissements financiers (nets)	(1,7)	(2,6)
Dividendes payés	(126,8)	(133,0)
Effet de variation des taux de change	(22,4)	(26,4)
Autres	(29,4)	(30,3)
Variation de l'endettement net	6,0	68,8
Dettes nettes en fin de période	2014,7	1945,9

Dont 29M€ de dépenses de restructuration (Allemagne et Espagne) en cash

Amélioration de la variation en besoin en fonds de roulement

Investissements portés à 0,9 % des ventes Groupe, dont 62 % relatifs à l'IT et au digital

Baisse des intérêts net payés après refinancement

Dont 21M€ liés au refinancement d'une obligation

Réduction de 68,8M€ de la dette financière nette
Poursuite de l'amélioration du ratio d'endettement à 2,47x (-20bps)

Comptes sociaux impactés par des opérations de refinancement en 2019

En M€	2018	2019
Produits d'exploitation	2,5	1,9
Charges d'exploitation	(11,7)	(30,1)
Résultat d'exploitation	(9,2)	(28,2)
Résultat financier	(19,3)	(44,9)
Résultat courant	(28,4)	(73,1)
Résultat exceptionnel	-	0,5
Impôts sur les sociétés	54,4	58,1
Résultat net	26,0	(14,5)

11,8M€ de coûts des prestations de services rendus par Rexel Développement
5,7M€ de charges non récurrentes liées aux opérations de refinancement en 2019

10,4M€ de primes de remboursement anticipé reçues en 2018
16,9M€ de primes de remboursement anticipé sur emprunts obligataires payées en 2019

Assemblée Générale Annuelle

25 juin 2020

REXEL

un monde d'énergie



3

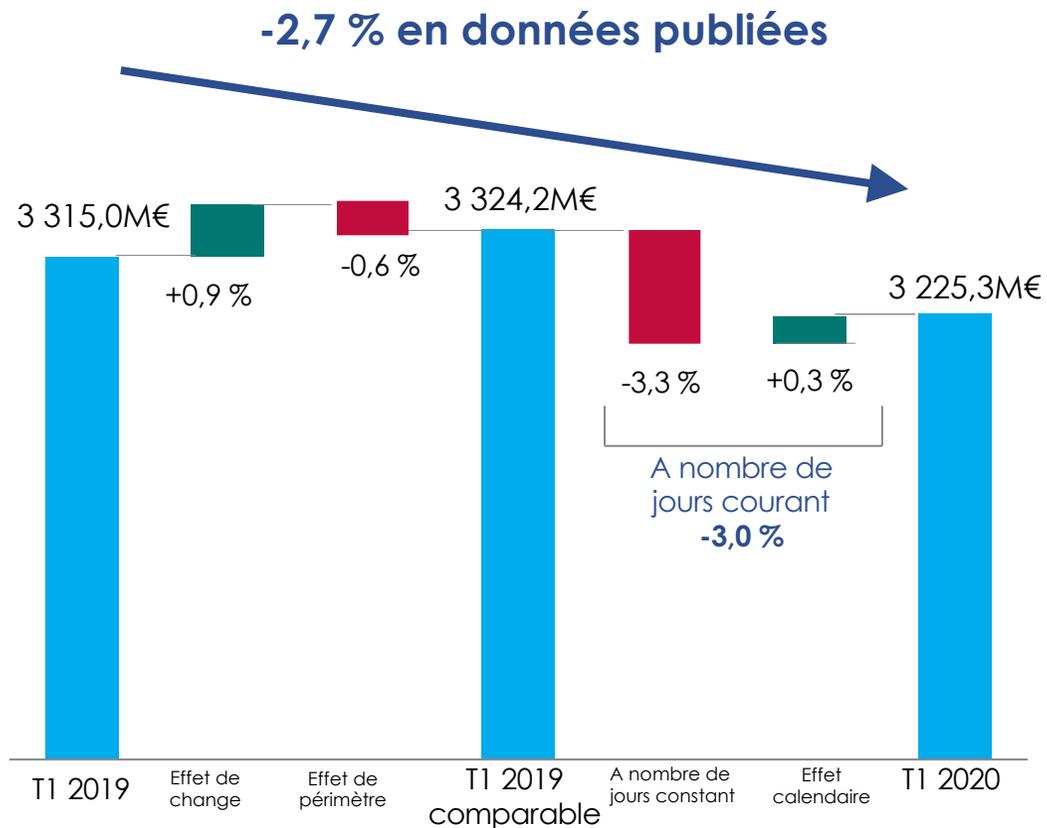
Ventes du 1^{er} trimestre 2020

Laurent Delabarre



un monde d'énergie

Ventes du T1 2020 marquées par le COVID-19 : -3,3 % en données comparables et à nombre de jours constant, et -2,7 % en données publiées



- Les ventes du T1 2020 à nombre de jours constant sont en baisse de 3,3 %, impactées en mars par le COVID-19 :
 - Europe (56 % des ventes du Groupe) : -1,5 %
 - Amérique du Nord (37 % des ventes du Groupe) : - 4,8 %
 - Asie-Pacifique (7 % des ventes du Groupe) : -8,3 %
- Les ventes à nombre de jours constant sont impactées par un effet cuivre négatif lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre (contribution de -0,4 %)
- Effet de périmètre négatif lié principalement à la cession de Gexpro Services
 - Déconsolidation à partir du 23 février 2020
 - Ventes annuelles de c. 260M USD
 - Rentabilité supérieure à la moyenne du pays
 - Ratio d'endettement réduit de 10 points de base

Bon début de T1 2020 / activité fortement impactée à partir de mi-mars par le Covid-19

Les ventes à jours constants progressent jusqu'en février, avant de décroître fortement en mars.

- **Janvier/février** : hausse de +0,9 % ou +2,0 % retraité de la Chine (impactée plus tôt par le Covid-19)
- **Semaine du 23 mars** : les ventes en données comparables et à nombre de jours constant sont en baisse de 27,8 % s'expliquant par un confinement progressif dans la majorité des pays européens ainsi qu'en Amérique du Nord

Durant les 15 premiers jours d'avril, les ventes en données comparables et à nombre de jours constant sont en baisse de 27,7 %, avec l'Europe et l'Amérique du Nord en confinement

- Europe en baisse de 37,0 %
- Amérique du Nord en baisse de 21,5 %
- Asie-Pacifique en baisse de 0,4 %

Absence de visibilité sur la durée et l'impact de cette crise



Ventes du T1 2020

3 225 M€

Croissance des ventes en données comparables et à nombre de jours constant

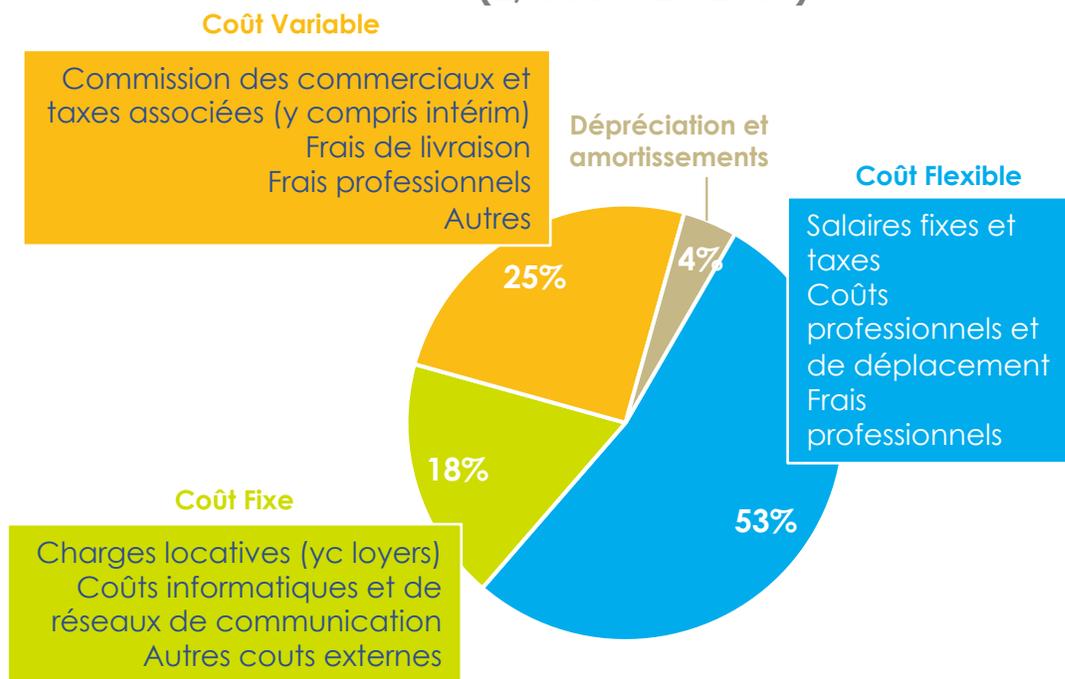
-3,3 %

Croissance des ventes en données comparables et à nombre de jours constant les 15 premiers jours d'avril

-27,7 %

Réduction des charges d'exploitation avec des actions dans chaque catégorie de coût pour compenser la baisse des ventes

NATURE DES COÛTS PAR CATÉGORIE
(2,7Md € EN 2019)

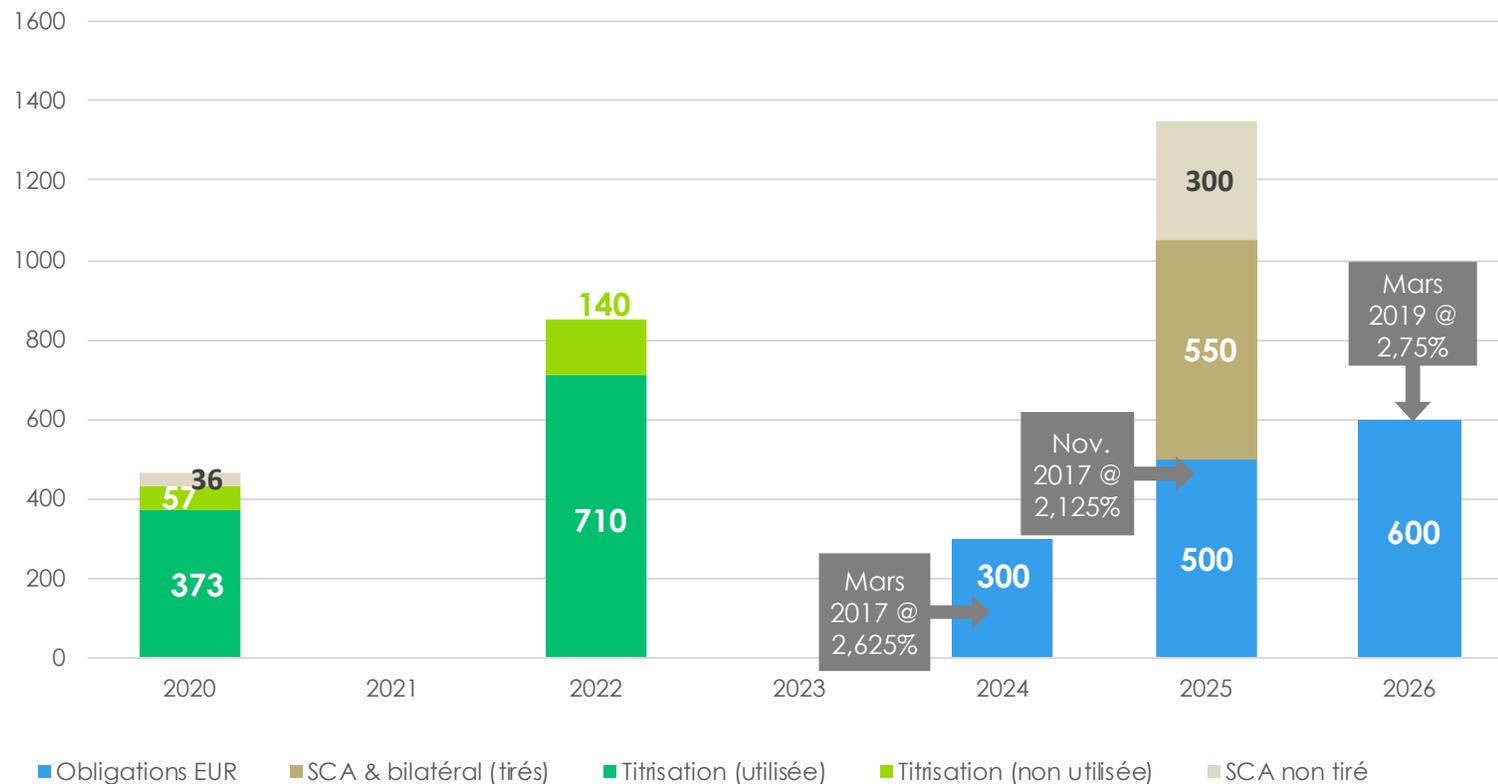


Actions mises en place dans chaque catégorie :

- **Rémunérations & Avantages sociaux en baisse de 27 % au niveau Groupe avec :**
 - Chômage partiel en Europe
 - Flexibilité en Amérique du Nord avec des réductions de salaires, du licenciement temporaire et une politique de prise de congés sans solde généralisée
 - Report des augmentations de salaires (en Chine par exemple)
 - Arrêt des contrats temporaires et consultants
- Tous les projets n'ayant pas un impact à court terme sur notre activité ont été suspendus
- **La majorité de nos coûts professionnels et de nos coûts de déplacement** ont été réduits de manière drastique
- Directeur Général et Conseil d'administration ont réduit de 20 % leur rémunération à partir d'avril

Une liquidité adéquate à court terme

Echéancier de la dette au 31 mars 2020



Liquidité au 31 mars 2020, incluant les 300M€ de la ligne de crédit sénior non tirée

c. 1,13Md€

Liquidité additionnelle disponible sans demander de dérogation

700M€

Annulation de la proposition de dividende 2019

145M€

Réduction anticipée de la titrisation des créances clients couvertes par les liquidités disponibles



Assemblée Générale Annuelle

25 juin 2020

REXEL

un monde d'énergie

4

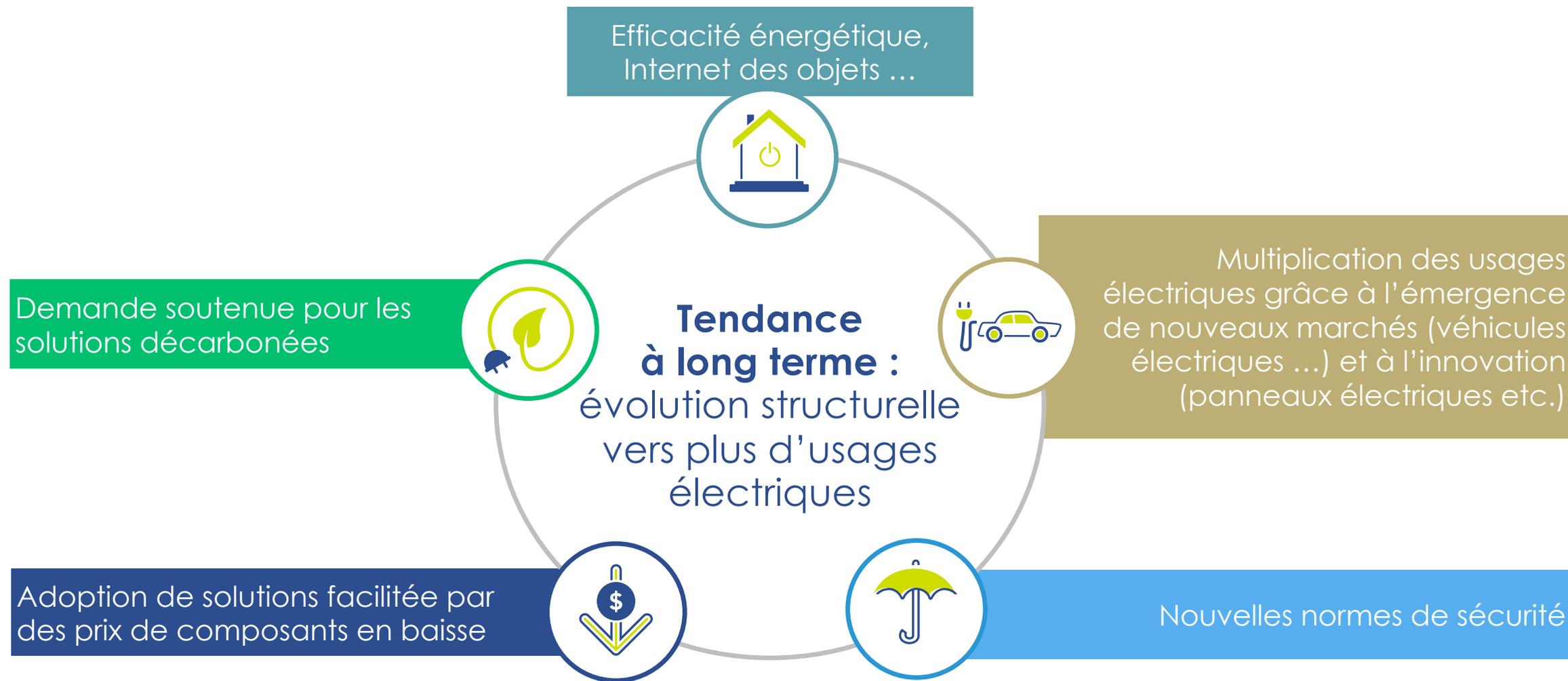
Priorités et actions 2020

Patrick Berard



un monde d'énergie

Rexel évolue dans un marché porté par des tendances structurelles à long terme attractives

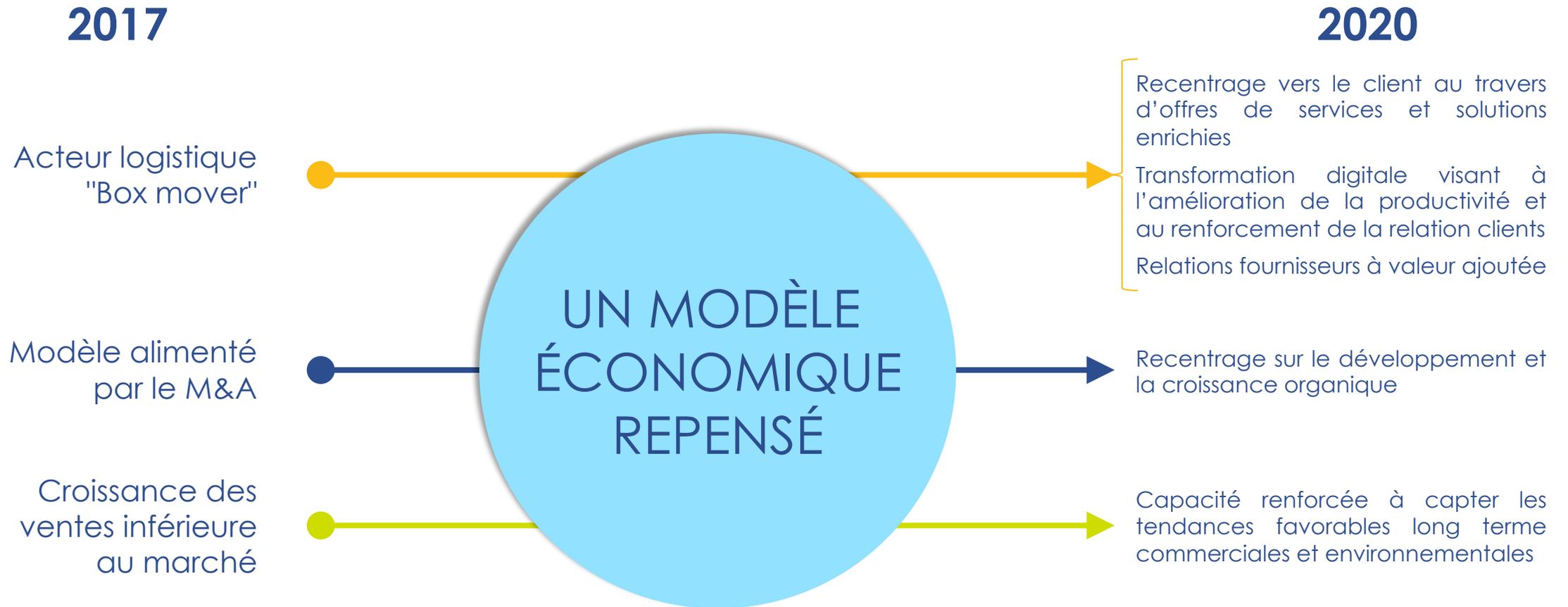


Perform & Transform ont désormais convergé

Transform



Le changement de modèle initié en 2017 est créateur de valeur



Un modèle alliant performance financière et environnementale

Notre transformation numérique est notre meilleur atout différenciant dans la crise du Covid

Données

Power BI, CRM



Réactivité renforcée
Suivi quotidien
(ventes, marges, créances...)



Opérationnel. Poursuite du
déploiement dans tous les pays

Transaction

Plateforme Web & EDI, Track &
Trace, Email to EDI, factures clients
numériques



Expérience client améliorée
Accélération de l'adoption des
outils numériques dans l'environnement
actuel du Covid-19



Opérationnel.
Poursuite du déploiement

Prédictif

(Module d'Intelligence
Artificielle)

Attrition clients, Assortiment agences,
Pricing, NBO...



La crise du Covid-19 forcera Rexel à
accélérer l'adaptation de son
modèle de façon structurelle



Déploiement des modules qui ont
démontré leur efficacité
Report des nouveaux « cas
d'usage »

Confirmation de nos ambitions de transformation digitale

Nos priorités et actions pour 2020

Nos priorités :

- Préserver la santé et la sécurité de nos **salariés** et de nos **clients**
- Renforcer la relation **fournisseurs**
- Assurer la poursuite de l'activité
- Priorité à la liquidité, indicateur de performance clé pour préserver les intérêts de nos **actionnaires** notamment
- Protéger l'entreprise : focalisation sur les charges d'exploitation et la gestion de la trésorerie
- Déployer systématiquement tous nos outils digitaux

Nos actions dans un contexte offrant peu de visibilité :

- Perspectives : les objectifs 2020 ont été suspendus le 25 mars
- Le Conseil d'administration a décidé de renoncer à proposer le paiement d'un dividende au titre de 2019

Rexel est entièrement focalisé sur la continuité de son activité dans l'intérêt de l'ensemble de ses parties prenantes

Assemblée Générale Annuelle

25 juin 2020

REXEL

un monde d'énergie



5

Responsabilité d'entreprise

Patrick Berard



un monde d'énergie

La responsabilité d'entreprise au cœur de la stratégie du Groupe

LES 4 PILIERS DE LA RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE DE REXEL



Agir avec éthique
et intégrité



- Placer l'éthique au cœur de l'activité du Groupe
- Déployer le programme de protection des données personnelles



Impliquer
et accompagner
les collaborateurs



- Attirer et fidéliser les talents et promouvoir l'égalité des chances
- Favoriser l'engagement et l'employabilité des collaborateurs
- Accélérer la diversité et l'inclusion



Améliorer
la performance
environnementale



- S'engager pour le climat
- Être exemplaire dans les opérations
- Favoriser une gestion durable des ressources



Promouvoir des
pratiques responsables
dans la chaîne de valeur



- Développer des relations de confiance depuis les fournisseurs jusqu'aux clients
- Créer de la valeur pour les clients
- Favoriser le progrès énergétique

REXEL

un monde d'énergie

La responsabilité d'entreprise en action : focus sur la sécurité en agence

Réduire les risques de contact

- Clients / salariés / produits

Multiplier les équipements de protection

- Port du masque obligatoire
- Casquette équipée d'une visière
- Gants, gel hydroalcoolique etc.

Aménager les espaces de vente

- Ecran plexi
- Marquage au sol / parcours client
- Nettoyage systématique
- Paiement CB

Privilégier les process digitaux ou sans contact

- Retrait de marchandises sécurisé
- Recours au drive, sans contact direct avec le client
- Commandes par téléphone ou via Webshop



Une performance reconnue

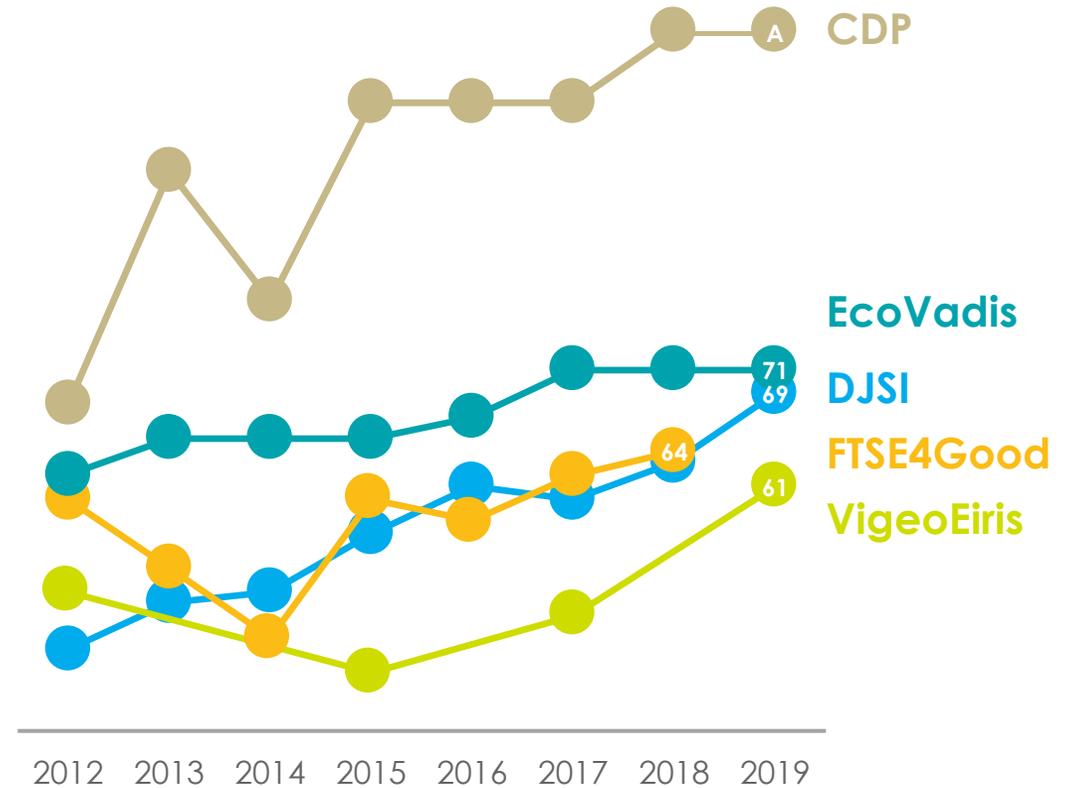
Initiatives internationales & notations extra-financières



REXEL

un monde d'énergie

Une démarche de progrès continu



La solidarité au cœur de la transition énergétique

UN BÉNÉFICE SOCIÉTAL EN CROISSANCE CONTINUE DEPUIS LA CRÉATION DE LA FONDATION EN 2013



30
projets
solidaires

25
projets
d'innovation
sociale

17
projets
connaissances
et savoirs



+75

Projets soutenus

+70

Partenaires engagés

+175 000

Personnes positivement
impactées

20

Pays

~1 M€

de dons effectués par le Groupe,
dont 0,5 M€ au titre de la Fondation
Rexel pour le progrès énergétique



un monde d'énergie

Assemblée Générale Annuelle

25 juin 2020

REXEL

un monde d'énergie



Gouvernement d'entreprise

François Henrot

REXEL

un monde d'énergie

Gouvernement d'entreprise

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Ian **MEAKINS**

Président non exécutif
du Conseil
d'administration
Administrateur
indépendant



François **HENROT**

Vice-Président et
administrateur référent
indépendant



Agnès **TOURAINÉ**

Administrateur
indépendant
Présidente du Comité
des rémunérations



Herna **VERHAGEN**

Administrateur
indépendant
Présidente du Comité
des nominations



François **AUQUE**

Administrateur
indépendant
Président du Comité
d'audit et des risques



Brigitte
CANTALOUBE

Administrateur
indépendant



Marcus
ALEXANDERSON

Administrateur
non indépendant



Elen **PHILLIPS**

Administrateur
indépendant



Julien **BONNEL**

Administrateur
représentant les salariés



Maria **RICHTER**

Administrateur
indépendant

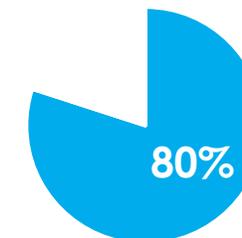


Patrick **BERARD**

Administrateur
non indépendant
Directeur Général de
Rexel



de femmes
administrateurs*



d'administrateurs
indépendants*

*Hors administrateur représentant les salariés

Gouvernement d'entreprise

TROIS COMITÉS EN SUPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité d'audit des risques



François **AUQUE**
Administrateur indépendant

Nombre de réunions :	6
Nombre de membres :	5
Taux de présence :	100 %
Taux d'indépendance :	100 %

Comité des nominations



Herna **VERHAGEN**
Administrateur indépendant

Nombre de réunions :	6
Nombre de membres :	5
Taux de présence :	97 %
Taux d'indépendance :	80 %

Comité des rémunérations



Agnès **TOURAINÉ**
Administrateur indépendant

Nombre de réunions :	7
Nombre de membres :	6
Taux de présence :	98 %
Taux d'indépendance :	80 %

Gouvernement d'entreprise

ÉVOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA COMPOSITION DES COMITÉS

Proposition de ratification de la cooptation de Brigitte CANTALOUBE (12^{ème} résolution)



Brigitte CANTALOUBE (12^{ème} résolution)

Cooptation au sein du Conseil d'administration et du Comité d'audit et des risques le 12 février 2020 en remplacement de Thomas Farrell, démissionnaire

Expertise :

- à l'international
- en matière managériale
- en matière financière
- dans le domaine de la stratégie et du digital

Gouvernement d'entreprise

ÉVOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA COMPOSITION DES COMITÉS

Proposition de renouvellement (13^{ème} et 14^{ème} et 15^{ème} résolutions)



Brigitte CANTALOUBE (13^{ème} résolution)

Administrateur indépendant depuis le 12 février 2020, membre du Comité d'audit et des risques

Expertise

- à l'international
- en matière managériale
- en matière financière
- dans le domaine de la stratégie et du digital



Ian MEAKINS (14^{ème} résolution)

Administrateur indépendant depuis le 1^{er} juillet 2016, membre du Comité d'audit et des risques, du Comité des nominations et du Comité des rémunérations

Expertise

- à l'international
- en matière managériale
- en matière financière
- dans le domaine de la stratégie
- dans le secteur de la distribution



Patrick BERARD (15^{ème} résolution)

Administrateur depuis le 23 mai 2017

Expertise

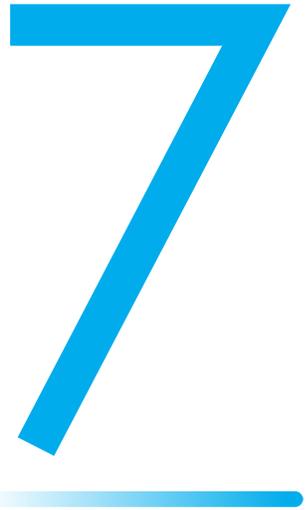
- à l'international
- en matière managériale
- dans le domaine de la stratégie
- dans le secteur de la distribution
- dans le domaine du digital

Assemblée Générale Annuelle

25 juin 2020

REXEL

un monde d'énergie

A large, stylized blue number '7' is positioned on the left side of the slide. It has a thick, solid blue stroke. A thin blue horizontal line is located below the number, extending from its left edge towards the right.

Rémunération des dirigeants

François Henrot

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux est soumise au vote de l'Assemblée Générale

Mandataires sociaux – Assemblée Générale						
		Mandataires sociaux non-exécutifs	Mandataires sociaux exécutifs			
		Le Président du CA	Le DG			
		Les administrateurs				
Politique EX ANTE	6	Say on Pay ex ante pour le Président du CA	7	Say on Pay ex ante pour les administrateurs	8	Say on Pay ex ante pour le DG
Individuel EX POST	10	Say on Pay ex post pour le Président du CA	n.a.		11	Say on Pay ex post pour le DG
Collectif EX POST			9	Say on Pay ex post pour les mandataires sociaux		
Gel du régime de retraite - <i>article 39</i>		n.a.		n.a.	5	Gel du régime de retraite à prestations définies du DG – <i>article 39</i>

Mandataires sociaux – Assemblée Générale		
Renouvellement de la résolution 2018	18	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour attribuer des actions gratuites

X # des résolutions soumises à votre approbation



Epidémie Covid-19

- Réduction de la rémunération du Président du Conseil d'administration, des administrateurs et du Directeur Général de 20 %, à compter du 1er avril 2020, pour une durée minimale de trois mois.

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux est déterminée par le Conseil d'administration

Politique de rémunération **définie par le Conseil d'administration**, sur la base **des recommandations du Comité des rémunérations**

Code de gouvernement d'entreprise : code AFEP-MEDEF

Prise en compte de **l'intérêt social de l'entreprise**, de sa pérennité, de sa stratégie commerciale ainsi que des conditions de rémunération et d'emploi des salariés du Groupe

La politique de rémunération vise à :

- attirer et fidéliser des **mandataires sociaux non exécutifs**, chargés de développer une **relation de travail** avec les administrateurs et de défendre les **intérêts des actionnaires**
- attirer, retenir et motiver les **dirigeants mandataires sociaux exécutifs** qui développent la **performance et la compétitivité** du Groupe

Positionnement de la rémunération fixe annuelle des mandataires sociaux à la **médiane du marché** de référence

Rémunération variable du Directeur Général plus dynamique et **soumise à des conditions de performance exigeantes**

Avis sur les éléments de rémunération, dus ou attribués au titre de 2019, à **Ian Meakins**, Président du CA

Say on Pay ex post

Ian Meakins ¹ – Président du Conseil d'administration	2019	2018	Augmentation (annuelle)
Rémunération due durant l'exercice fiscal (montant annuel en €)	500 000	500 000	0%
Rémunération totale	500 000	500 000	
Ratio d'équité ² – moyenne	12	11	
Ratio d'équité – médiane	15	14	

¹ Note : Ian Meakins a été nommé président du Conseil d'administration de Rexel, le 1er octobre 2016

² Note : les directives de l'AFEP ont été suivies en termes de méthodologie

Avis sur la politique de rémunération 2020 du Président du CA, **Ian Meakins**

Say on Pay ex ante

Montant annuel en €	2020
Rémunération monétaire	
Rémunération due pour exercice fiscal	500 000
Rémunération variable cible due pour l'exercice fiscal (en €)	n/a
Rémunération totale cible	500 000

Avis sur la politique de rémunération 2020 des administrateurs

MÊME POLITIQUE QU'EN 2019

Rémunération d'activité (*Jetons de présence*) pour l'exercice 2020

- Montant fixe : **40 K € p.a.** (au prorata du temps de présence, en cas d'année incomplète, nomination ou départ en cours d'année)
- Partie variable: **8 K € par réunion du Comité**, avec un **plafond global de 40 K € par an**
- Président des comités : Comité d'audit **25 K € par an** / Comité de nomination **15 K € par an**, / Comité des rémunérations **15 K € par an** (au prorata des années de participation incomplètes)
- Montants par position en 2020, en milliers d'euros

7

Montants bruts maxima	Part Fixe	Part variable	Bonus pour présidence	Total montant brut
Administrateur référent	100	40	-	140
Président du Comité d'audit et des risques	40	40	25	105
Président du Comité des rémunérations	40	40	15	95
Président du Comité des nominations	40	40	15	95
Administrateurs	40	40	-	80

- Allocation voyage : un montant imposable de **2 500 €** est également dû par séjour, lorsqu'un voyage intercontinental entre le pays d'origine et la réunion du Conseil d'administration est requis

Avis sur les éléments de rémunération, dus ou attribués au titre de 2019, à **Patrick Berard**

Patrick Berard ¹ – DG	2019	2018	Augmentation annuelle
Rémunération fixe	650 000	650 000	0 %
Remunération variable			
Cible, en euros	780 000	780 000	0 %
En % de la rémunération fixe	120 %	120 %	
Du ou attribué au titre de ² (paiement en N+1)	656 565	777 660	
En % de la cible	84,2 %	99,7 %	
Avantages en nature	6 362	6 362	
Total de la rémunération court-terme	1 312 927	1 434 022	
<i>Attribution d'actions de performance (nombre maximal d'actions livrées à l'issue des 3 ans)</i>	100 000	100 000	
Evaluation des actions de performance attribuées ³	859 000	1 052 000	
Plan de retraite à prestations définies	Pas de paiement	Pas de paiement	
Total de la rémunération	2 271 927	2 486 022	
Ratio d'équité ⁴ – moyenne	44	39	
Ratio d'équité – médiane	54	49	

¹ Patrick Berard est Directeur Général de Rexel depuis le 1er juillet 2016

² La performance financière et le versement de la rémunération variable sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des Actionnaires

³ La valorisation financière des actions de performance attribuées au Directeur Général est effectuée, sur la base de la valeur IFRS 2 à la date d'attribution (respectivement 10,52 € en 2018 et 8,59 € en 2019)

⁴ Les directives de l'AFEP ont été suivies en termes de méthodologie.

Avis sur la Politique de rémunération 2020 du Directeur Général, **Patrick Berard**

Rémunération "cash"	Directeur Général		
	MANDAT ACTUEL MONTANT ANNUEL	NOUVEAU MANDAT ¹ MONTANT ANNUEL	NOUVEAU MANDAT ² A PARTIR DE L'AG
Rémunération fixe	650 000	700 000	675 820
Rémunération variable cible annuelle	780 000	910 000	847 130
Rémunération totale cible annuelle	1 430 000	1 610 000	1 522 950
<i>Rémunération cible annuelle (en % de rémunération fixe)</i>	120 %	130 %	125,3 %
<i>Rémunération variable annuelle maximale (en % de rémunération fixe)</i>	165 %	179 %	172,5 %

^{1 2} Rémunération fixe annuelle 2020

- Sous réserve de :
 - i) la modification des statuts par l'Assemblée générale pour reporter la limite d'âge pour exercer les fonctions de Directeur Général de 68 à 70 ans,
 - ii) l'approbation par l'Assemblée générale de la politique de rémunération 2020 (Say on Pay ex ante), et
 - iii) la décision du Conseil d'administration, à l'issue de l'Assemblée générale de renouveler par anticipation le mandat de Directeur Général de Patrick Berard.
- Le montant de 1 522 950 € correspond aux politiques de rémunération applicables pour l'actuel et pour le nouveau mandat
- La nouvelle rémunération serait fixée pour toute la durée du nouveau mandat.

Epidémie Covid-19

- Patrick Berard a renoncé à sa rémunération fixe à hauteur de 20 %, à compter du 1^{er} avril et pendant une durée minimale de 3 mois.
- Patrick Berard a renoncé, dans l'hypothèse où son mandat serait renouvelé et où cette augmentation lui serait octroyée, au bénéfice de ladite augmentation pour l'année 2020.

Les composantes de la Politique de rémunération du Directeur Général pour 2020 1/2

Rémunération fixe annuelle 2020

- Justification de l'augmentation potentielle de 2019 à 2020 :
 - 14 trimestres consécutifs **d'atteinte des objectifs** depuis la nomination
 - Accélération de la **transformation** de Rexel en cours
 - Proposition d'augmentation de la rémunération de base (7,7 %) conforme aux **augmentations salariales** et sans détérioration du **ratio d'équité***
 - Rémunération de base après augmentation demeurant **inférieure aux benchmarks** (données fournies par un tiers indépendant Willis Towers Watson)
 - Confirmation le 22 avril 2020 par le Conseil d'administration de sa décision d'augmentation, en conformité avec la politique de rémunération aux termes de laquelle la **rémunération des dirigeants mandataires sociaux est arrêtée en début de mandat**

* Pas d'augmentation depuis la nomination en qualité de DG

Rémunération variable annuelle 2020 (court terme)

- Pourcentage de la rémunération fixe annuelle arrêté pour toute la durée du mandat et porté de 120 % à 130 % (910 000 €)
 - Conditions de **performance exigeantes**
 - Appréciation de la capacité du Directeur Général à répondre efficacement et rapidement aux conséquences de l'épidémie de Covid-19, au travers des critères suivants :

Critères financiers (60 % de la rémunération variable cible) :

- **Poursuite d'une gestion rigoureuse de l'endettement (30 %)**, avec la priorité donnée à la préservation de la liquidité du Groupe (15 %) et à la maîtrise du ratio d'endettement financier (15 %)
- **Ventes digitales (30 %)**, avec objectif chiffré de progression du taux de pénétration pour l'exercice 2020

Critères non financiers (40 % de la rémunération variable cible) :

- **Plan de continuité et de reprise** de l'activité (15 %)
- **Politique RSE** – Responsabilité Sociétale des Entreprises, avec inclusion **d'un volet sanitaire (10 %)**
- **Relation avec les fournisseurs stratégiques (15 %)**

Les composantes de la Politique de rémunération du Directeur Général pour 2020 **2/2**

Plans d'actions de performance (LTI)*

- Entièrement soumis à des conditions de performance exigeantes évaluées sur une période de 3 ans et à une condition de présence
- Obligation de détention d'au moins 20 % des actions acquises jusqu'à la fin du mandat
- Rémunérations sous conditions de performance (court terme et long terme) représentant environ 75 % de la rémunération totale annuelle

* Deux limites : la valeur annuelle des actions de performance ne peut excéder 100 % de la rémunération fixe et variable cible annuelle et le nombre d'actions attribuées ne peut excéder 10 % du total des actions attribuées à tous les bénéficiaires

Indemnités en cas de départ

- Conditions d'octroi strictes, en conformité avec le code AFEP-MEDEF
- Plafond : 24 mois de la rémunération mensuelle de référence y.c. clause de non concurrence
- Dérogation : Patrick Berard ne bénéficie d'aucune indemnité en cas de départ au titre de son mandat social parce que son contrat de travail suspendu pendant la durée du mandat contient des dispositions similaires en cas de départ (plafonnées à 18 mois d'indemnisation)

Pension

- Plan d'allocation d'épargne annuel (article 82 du code Général des impôts)
- Dérogation : Patrick Berard n'est pas éligible à ce régime en raison de son éligibilité au régime de retraite professionnel (article 39). Patrick Berard n'acquiert plus de droits via ce régime de retraite depuis le 1er janvier 2020 compte tenu du changement des dispositions légales.

5

Rémunération exceptionnelle

- Conditions d'octroi strictes, en conformité avec le code AFEP-MEDEF
- Plafond : 12 mois

Informations complémentaires sur les plans d'actions

Les plans d'incitation à long terme sont essentiels pour reconnaître et retenir les principaux contributeurs au développement et à la transformation du Groupe à travers l'organisation

Une **nouvelle résolution** pour les plans d'incitation à long terme est soumise au vote des actionnaires, dans des conditions **identiques à celles approuvées par l'Assemblée générale de 2018**. Elle donne au Conseil d'administration le pouvoir d'attribuer des actions dans des limites spécifiées

18

▶ Même structure

- ▶ **3 + 0** pour tous les bénéficiaires
- ▶ **Mêmes conditions de performance** en 2020 qu'en 2018: croissance moyenne de l'EBITA en valeurs – 30 % ; croissance organique moyenne des ventes – 30 % ; ratio FCF avant intérêts et impôts sur EBITDA – 20 % ; Cours de l'action Rexel par rapport à l'indice SBF 120 GR (20 %)
- ▶ Possibilité d'attribuer des actions gratuites sans condition de performance (hors Comex, Directeurs Généraux des pays...) à une population plus large (20 % du volume global des actions attribuées, et au maximum, 500 actions par attributaire)

▶ Même enveloppe d'actions

- ▶ **1,4 % du capital social**

▶ Même durée

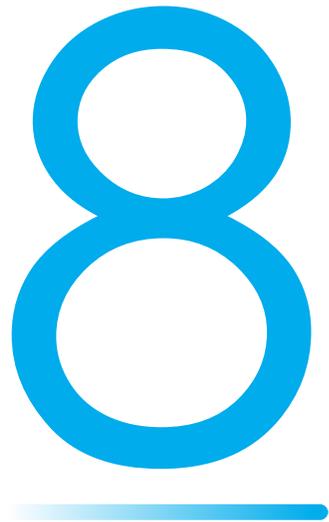
- ▶ **26 mois**

Assemblée Générale Annuelle

25 juin 2020

REXEL

un monde d'énergie



8

Rapports des Commissaires aux comptes

Rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels (1/2)

Certification des comptes sans réserve

— Objectifs de notre mission, obtenir l'assurance raisonnable :

- que les comptes ne comportent pas d'anomalie significative,
- qu'ils sont conformes aux principes comptables applicables, réguliers et sincères,
- et qu'ils donnent une image fidèle du résultat de l'exercice, de la situation financière et du patrimoine en fin d'exercice.

— Principes comptables applicables :

- Comptes consolidés du Groupe : référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.
- Comptes annuels de Rexel S.A. : règles et principes comptables français.

— Vérifications spécifiques :

- Rapport de gestion : pas d'observation sur la sincérité et la concordance avec les comptes.
- Informations fournies en matière de rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux et les engagements consentis en leur faveur : nous attestons de leur exactitude et de leur sincérité.

Rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels (2/2)

Les points-clés de l'audit

- **Éléments, parmi ceux communiqués au Comité d'audit et des risques**, qui ont nécessité une attention particulière au cours de notre audit et que nous avons jugés les plus importants :
 - **Comptes consolidés :**
 - l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie,
 - les rabais fournisseurs,
 - la première application de la norme IFRS 16 sur les « Contrats de location ».
 - **Comptes annuels :** l'évaluation des titres de participation.
- **La description des risques et des réponses** que nous y avons apportées figure en détail dans nos rapports.

Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice, soumis à l'approbation de l'Assemblée générale

- **Modification des engagements de retraite à prestations définies pris au profit de Patrick Berard, en sa qualité de Directeur Général de Rexel S.A.**
 - Votre Conseil d'administration du 24 mai 2018 avait autorisé à effet du 1^{er} juillet 2018 le maintien du dispositif de retraite supplémentaire à prestations définies au bénéfice de Patrick Berard, Directeur Général de Rexel S.A.
 - Votre Conseil d'administration du 17 décembre 2019 a décidé le gel des engagements de retraite à prestations définies pris au bénéfice de Patrick Berard, en sa qualité de Directeur Général de Rexel S.A., conformément à l'ordonnance du 3 juillet 2019 relative aux régimes professionnels de retraite supplémentaire.
 - A compter du 1^{er} janvier 2020, aucun nouveau droit supplémentaire ne peut être acquis au titre de ce régime.

Rapports spéciaux sur les résolutions soumises à votre Assemblée générale extraordinaire

Rapport sur la réduction de capital par annulation d'actions achetées, dans la limite de 10 % du capital social et pour une période de 18 mois (17^{ème} résolution)

- **Pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction de capital envisagée**

Rapport sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre (18^{ème} et 19^{ème} résolutions)

- **Pas d'observation à formuler sur les modalités portant sur l'opération envisagée**

Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (20^{ème} résolution) [Sachant que les conditions d'émission seront précisées ultérieurement]

- **Pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre**
- **Pas d'avis sur les conditions définitives de l'émission et sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription** (le montant du prix d'émission n'étant pas fixé)

Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit de certaines catégories de bénéficiaires (21^{ème} résolution) [Sachant que les conditions d'émission seront précisées ultérieurement]

- **Pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre**
- **Pas d'avis sur les conditions définitives de l'émission et sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription** (le montant du prix d'émission n'étant pas fixé)

Assemblée Générale Annuelle

25 juin 2020

REXEL

un monde d'énergie



9

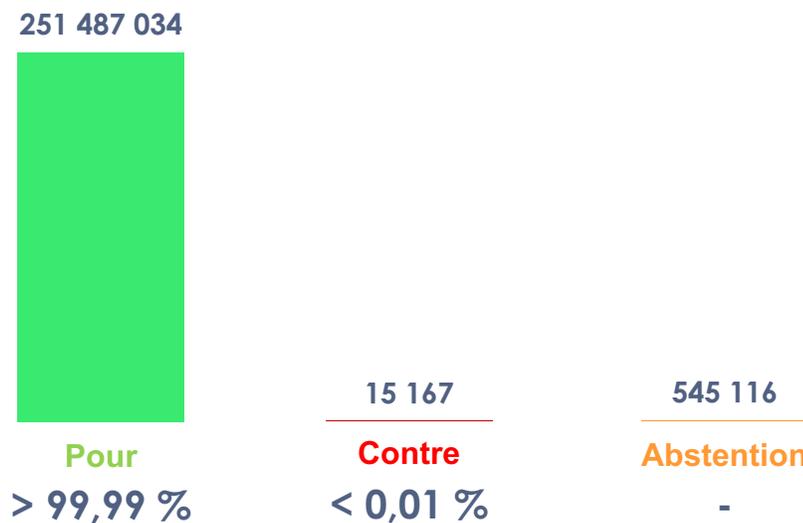
Vote des résolutions

Sébastien Thierry

1^{ère} Résolution

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019

— Perte de 14 542 953,82 euros



Adoptée

2^{ème} résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019

— Bénéfice de 203,8 millions d'euros

251 487 181



Pour
> 99,99 %

15 310

Contre
< 0,01 %

544 826

Abstention

-

Adoptée

3^{ème} résolution

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Résultat de l'exercice	(14 542 953,82) euros
Report à nouveau antérieur	0 euro
Total	(14 542 953,82) euros
Affectation :	
Au poste report à nouveau	(14 542 953,82) euros

251 696 178



Pour

99,92 %

200 972

Contre

0,08 %

150 167

Abstention

-

Adoptée

4^{ème} résolution

Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

- Aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à l'exception de celle visée ci-dessous
- La nouvelle convention conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 – à savoir le gel des droits des engagements de retraite à prestations définies, décidé lors du renouvellement du mandat de Directeur Général de Patrick Berard à effet du 1^{er} juillet 2018 – fait l'objet de la cinquième résolution

251 211 999



Pour

99,73 %

684 787

Contre

0,27 %

150 531

Abstention

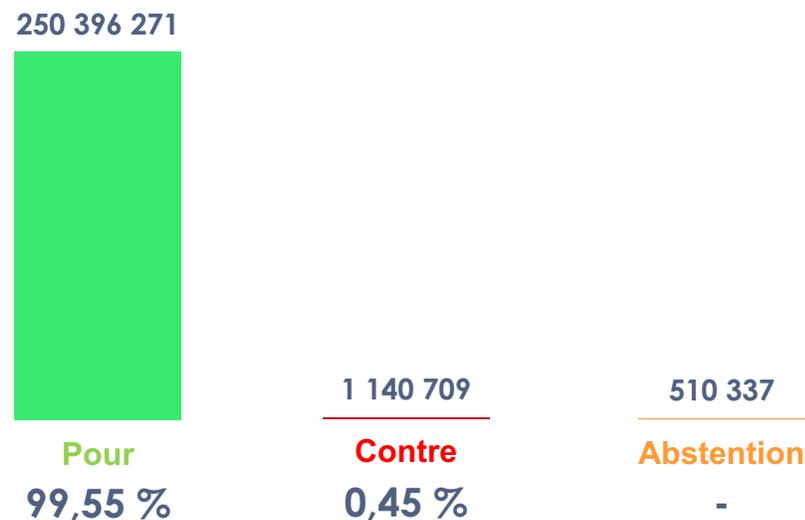
-

Adoptée

5^{ème} résolution

Approbation de la modification des engagements de retraite à prestations définies pris au profit de Monsieur Patrick Berard, en sa qualité de Directeur Général conformément aux dispositions de l'article L225-42-1 du Code de commerce

- Gel des engagements de retraite à prestations définies pris au bénéfice de Monsieur Patrick Berard, en sa qualité de Directeur Général, conformément à l'ordonnance n° 2019-697 du 3 juillet 2019 relative aux régimes professionnels de retraite supplémentaire, décidé par le Conseil d'administration du 17 décembre 2019 à effet du 1^{er} janvier 2020

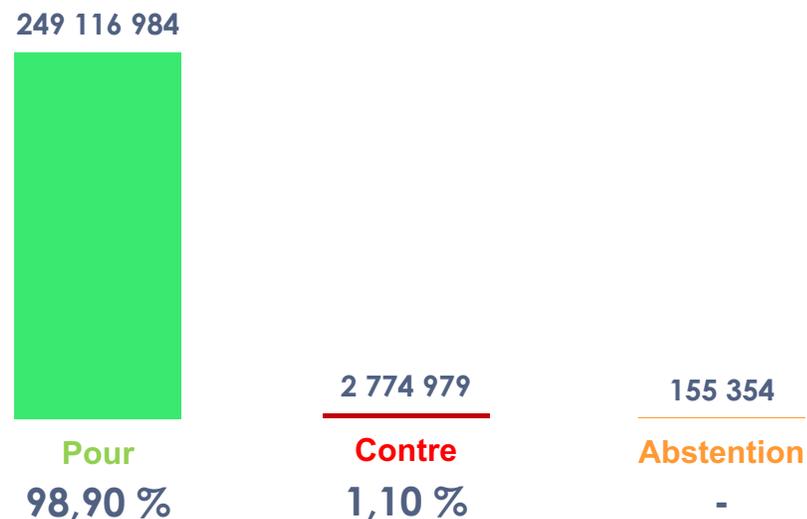


Adoptée

6^{ème} résolution

Approbation de la politique de rémunération applicable au Président du Conseil d'administration, pour l'exercice 2020, visée à l'article L.225-37-2 du Code de commerce

- Approbation de la politique de rémunération 2020 du Président du Conseil d'administration (paragraphe 3.2.1.3 du document d'enregistrement universel 2019 tel qu'amendé)



Adoptée

7^{ème} résolution

Approbation de la politique de rémunération applicable aux administrateurs pour l'exercice 2020, visée à l'article L.225-37-2 du Code de commerce

- Politique de rémunération applicable aux administrateurs à raison de leur mandat pour l'exercice 2020 (paragraphe 3.2.1.2 du document d'enregistrement universel 2019 tel qu'amendé)

251 679 096



Pour

99,92 %

213 067

Contre

0,08 %

155 154

Abstention

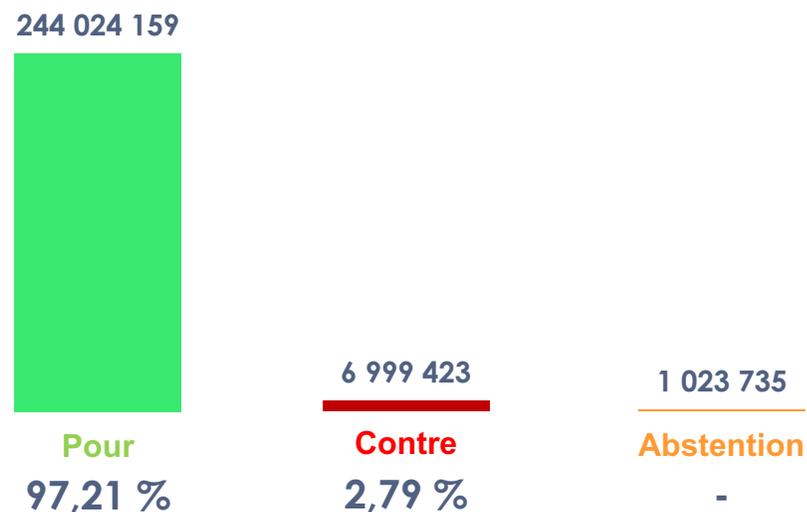
-

Adoptée

8^{ème} résolution

Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur Général pour l'exercice 2020, visée à l'article L.225-37-2 du Code de commerce

- Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur Général pour l'exercice 2020 (paragraphe 3.2.1.4 du document d'enregistrement universel 2019 tel qu'amendé)

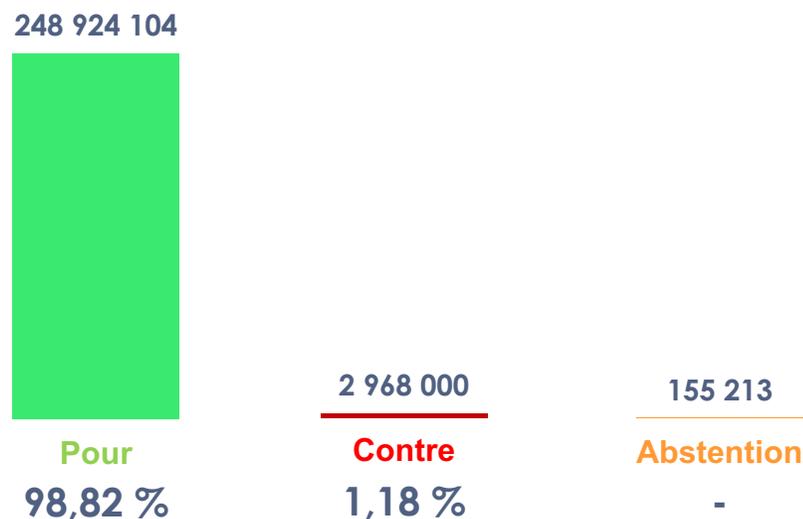


Adoptée

9^{ème} résolution

Approbation des informations visées à l'article L.225-37-3, I du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019

- Approbation des informations mentionnées à la section 3.2.2 du document d'enregistrement universel 2019 tel qu'amendé « Rémunérations des mandataires sociaux pour l'exercice 2019 »

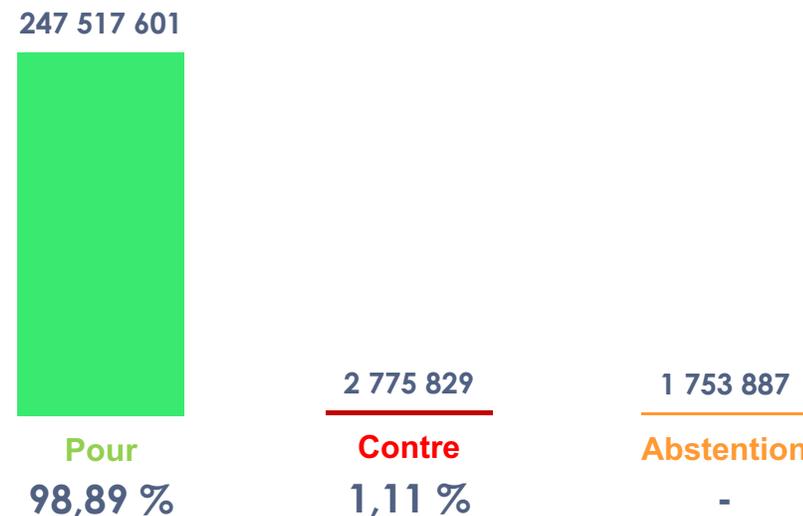


Adoptée

10^{ème} résolution

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2019 à Monsieur Ian Meakins, Président du Conseil d'administration

- Monsieur Ian Meakins : approbation de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2019 mentionnée à la section 3.2.2.2 du document d'enregistrement universel 2019 tel qu'amendé « Rémunérations et autres avantages versés ou attribués au Président du Conseil d'administration, Ian Meakins »

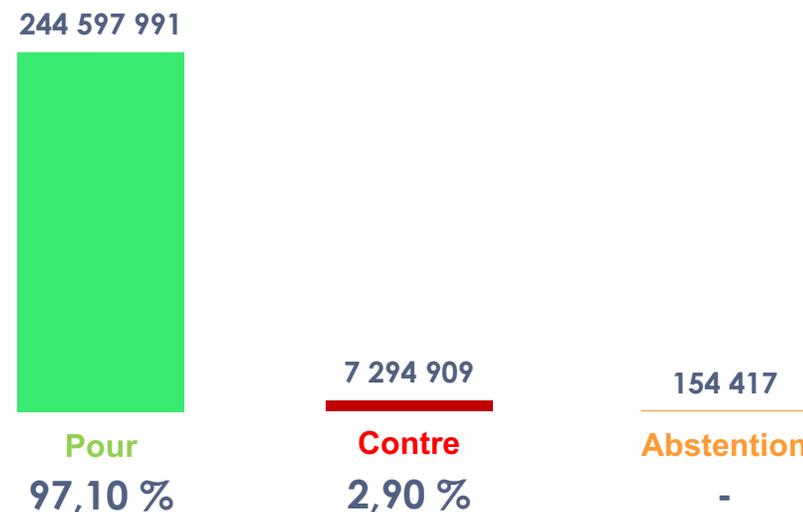


Adoptée

11^{ème} résolution

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2019 à Monsieur Patrick Berard, Directeur Général

- Patrick Berard : approbation de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2019 mentionnée à la section 3.2.2.3 du document d'enregistrement universel 2019 tel qu'amendé « Rémunérations et autres avantages versés ou attribués au Directeur Général, Patrick Berard »

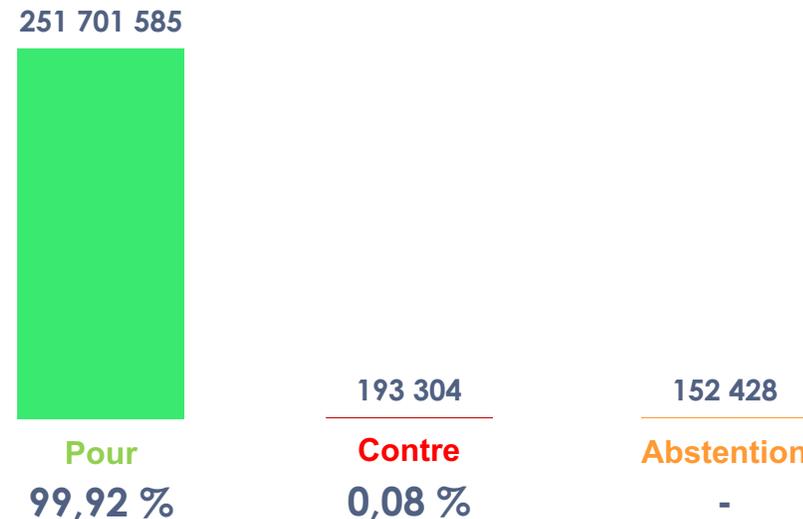


Adoptée

12^{ème} résolution

Ratification de la cooptation de Madame Brigitte Cantaloube en qualité d'administrateur

- Ratification de la cooptation de Madame Brigitte Cantaloube en qualité d'administrateur pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

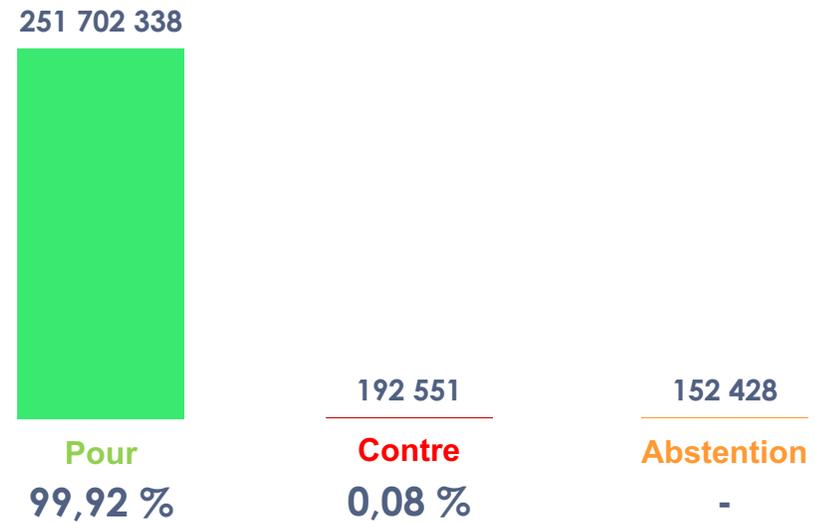


Adoptée

13^{ème} résolution

Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Brigitte Cantaloube

- Renouvellement du mandat de Madame Brigitte Cantaloube en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années

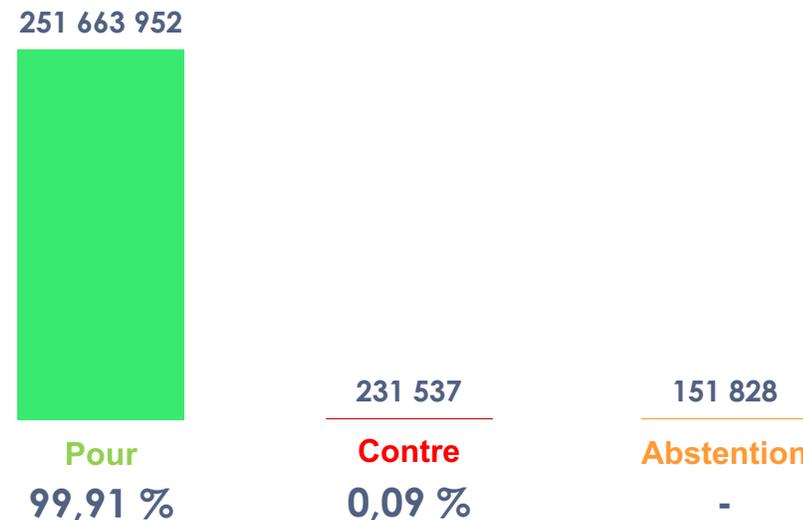


Adoptée

14^{ème} résolution

Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Ian Meakins

- En raison de la fin du mandat d'administrateur de Monsieur Ian Meakins à l'issue de la présente Assemblée générale en application de l'article 14.2 des statuts, lequel prévoit que le Conseil d'administration se renouvelle par quart ajusté à l'unité supérieure tous les ans de façon à ce qu'il soit intégralement renouvelé tous les quatre ans, renouvellement de son mandat par anticipation pour une durée de quatre années

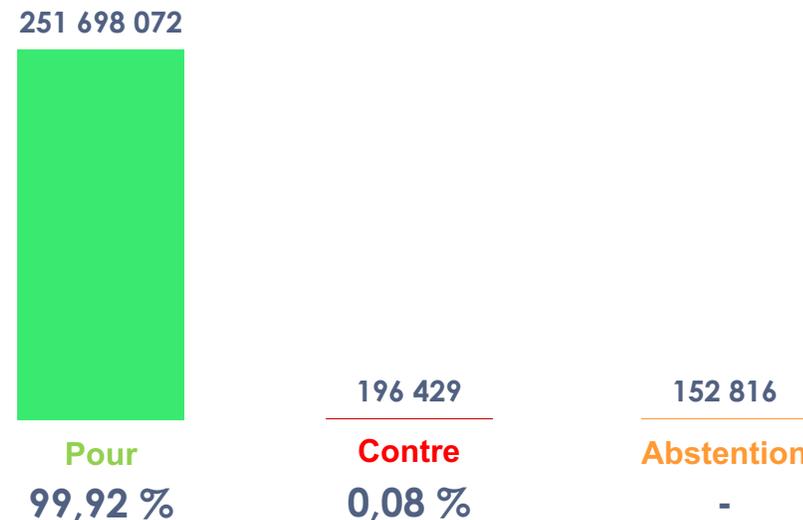


Adoptée

15^{ème} résolution

Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Patrick Berard

- En raison de la fin du mandat d'administrateur de Monsieur Patrick Berard à l'issue de la présente Assemblée générale en application de l'article 14.2 des statuts, lequel prévoit que le Conseil d'administration se renouvelle par quart ajusté à l'unité supérieure tous les ans de façon à ce qu'il soit intégralement renouvelé tous les quatre ans, renouvellement de son mandat par anticipation pour une durée de quatre années



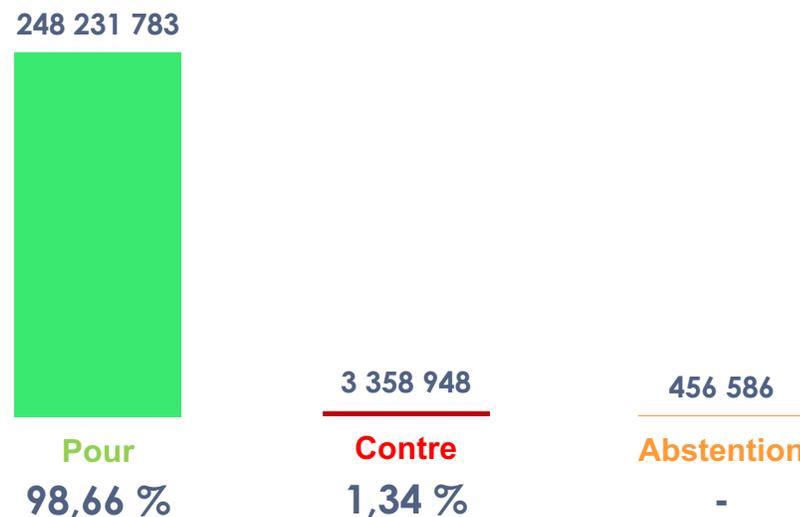
Adoptée

16^{ème} résolution

Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

- Nombre maximal de titres pouvant être rachetés : 10 %
- Montant maximum alloué aux rachats : 250 millions d'euros
- Prix maximal d'acquisition : 30 euros par action

Durée : 18 mois



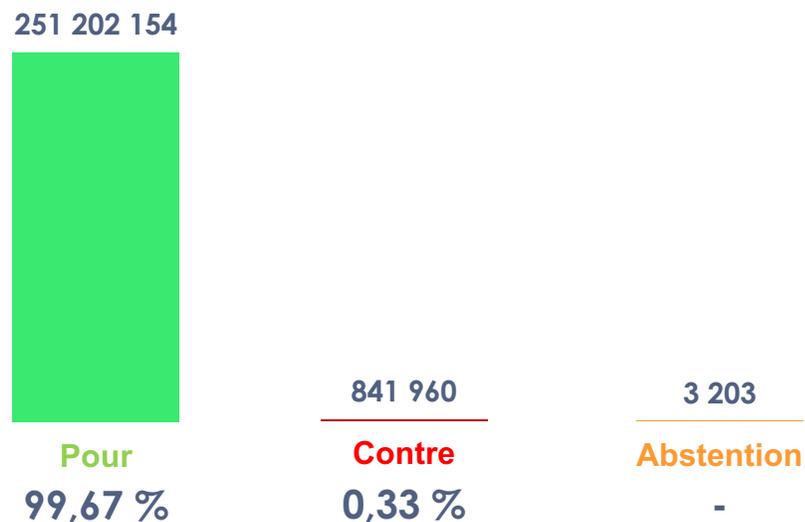
Adoptée

17^{ème} résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions

- Montant maximum : 10% du capital social existant au jour de l'annulation par période de 24 mois

Durée : 18 mois

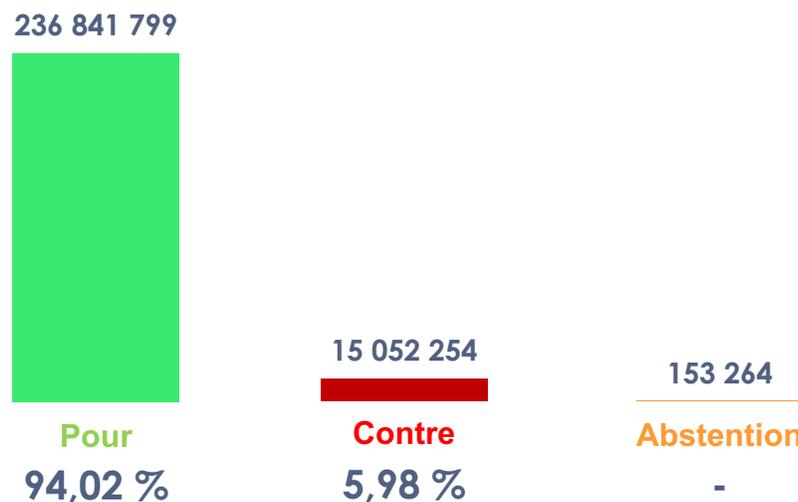


Adoptée

18^{ème} résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales

- Plafond d'attribution : 1,4 % du capital de la Société
- Conditions d'attribution : condition de présence, conditions de performance (appréciées sur une période de 3 ans) pour les mandataires sociaux du Groupe, les membres du Comité Exécutif, les directeurs de régions, de clusters et de pays. Pour les autres salariés, une partie des actions attribuées pourra être attribuée sous condition de présence seule dans la limite de 20 % du nombre d'actions attribuées dans le cadre de la résolution
- Période d'attribution : période d'acquisition minimale de 3 ans sous condition de présence, pas de période de conservation
- Durée de l'autorisation : 26 mois à compter de la date de l'Assemblée générale



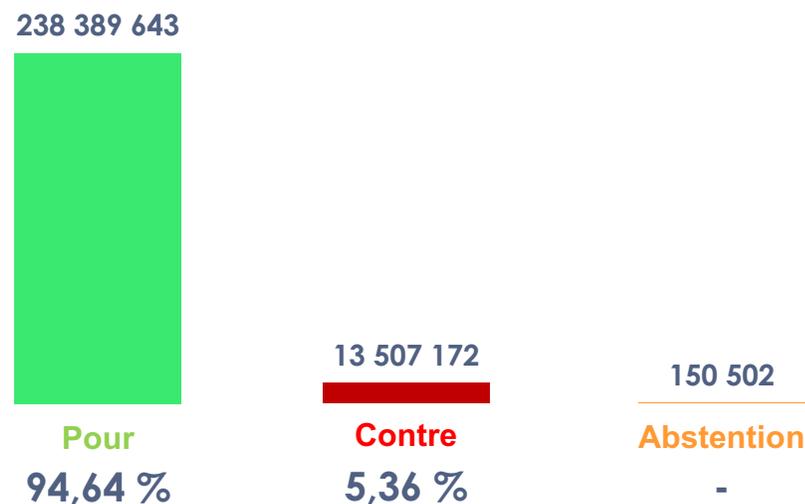
Adoptée

19^{ème} résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales qui souscrivent à un plan d'actionnariat salarié du groupe Rexel

— Limite : 0,3 % du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'administration

Durée : 26 mois



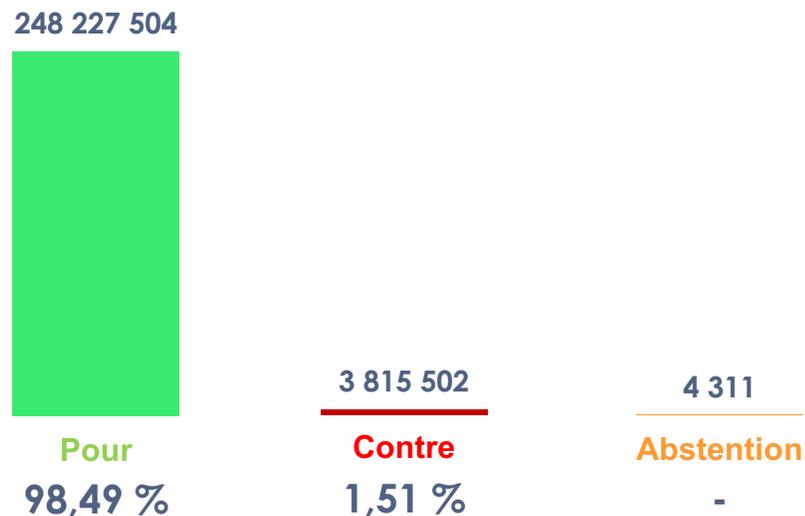
Adoptée

20^{ème} résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents à un plan d'épargne

- Limite : 2 % du capital de la société au jour de la décision du Conseil d'administration (Ce plafond s'impute sur le plafond de 720 millions d'euros prévu à la 15^{ème} résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 mai 2019 et sur le plafond de 2 % commun à la 20^{ème} résolution et à la 21^{ème} résolution de la présente Assemblée générale)

Durée : 26 mois



Adoptée

21^{ème} résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de certaines catégories de bénéficiaires pour permettre la réalisation d'opérations d'actionariat des salariés

- Limite : 1 % du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'administration (Ce plafond s'impute sur le plafond de 720 millions d'euros prévu à la 15^{ème} résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 mai 2019 et sur le plafond de 2 % commun à la 20^{ème} résolution et à la 21^{ème} résolution de la présente Assemblée générale)

Durée : 18 mois

248 226 963



Pour

98,49 %

3 815 940

Contre

1,51 %

4 414

Abstention

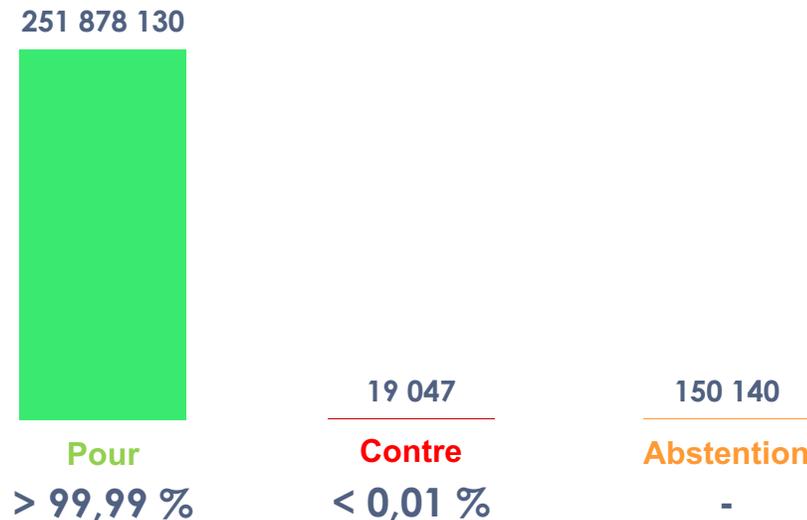
-

Adoptée

22^{ème} résolution

Modification de l'article 10 des statuts afin de mettre en conformité les dispositions relatives à l'identification des actionnaires avec les nouvelles exigences législatives et réglementaires

- Mise en conformité avec l'article L.228-1 du Code de commerce relatif à l'identification des porteurs de titres

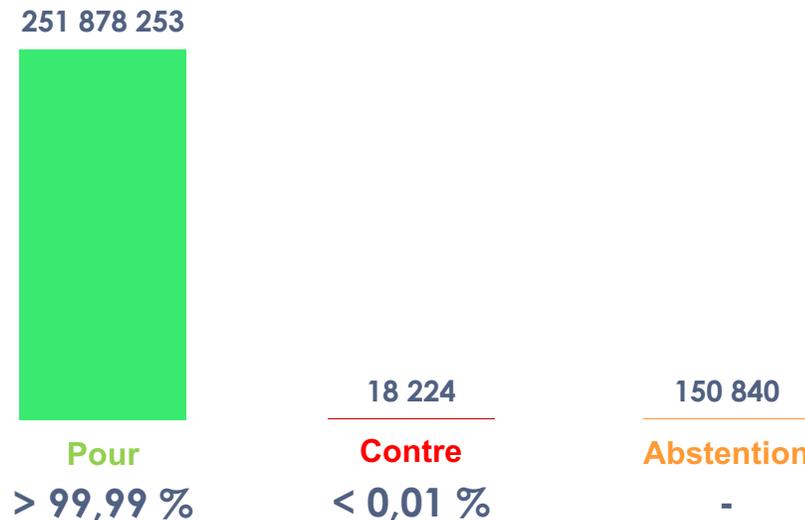


Adoptée

23^{ème} résolution

Modification de l'article 14 des statuts afin de mettre en conformité les dispositions relatives à la composition du Conseil d'administration avec les nouvelles exigences législatives et réglementaires (administrateur représentant les salariés)

- Nomination de deux administrateurs représentant les salariés, lorsque le nombre d'administrateurs est supérieur à huit

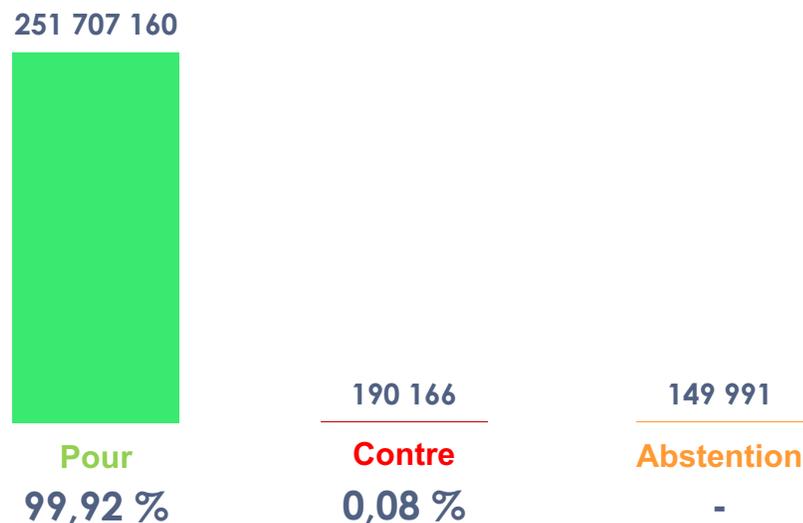


Adoptée

24^{ème} résolution

Modification de l'article 17 des statuts afin d'insérer la faculté pour le Conseil d'administration de délibérer par voie de consultation écrite

- Possibilité pour le Conseil d'administration de prendre certaines décisions par voie de consultation écrite dans les limites prévues par la loi

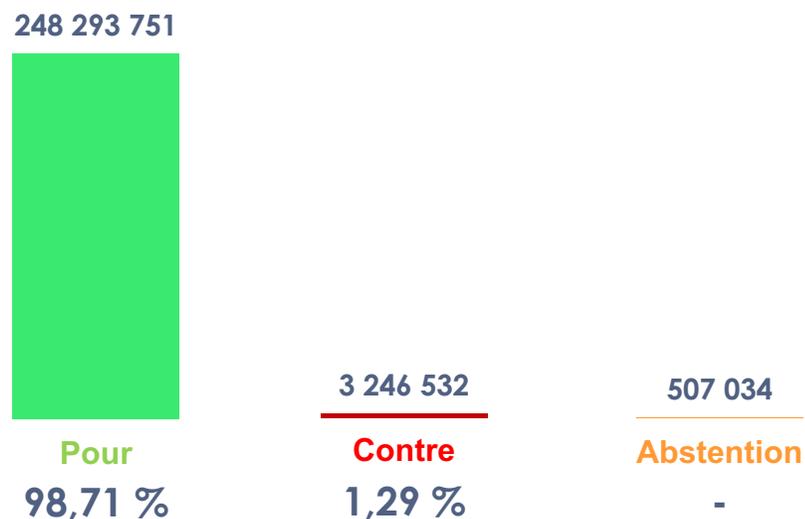


Adoptée

25^{ème} résolution

Modification de l'article 19 des statuts afin d'étendre la limite d'âge d'exercice des fonctions de Directeur Général

- Report de la limite d'âge pour exercer les fonctions de Directeur Général de 68 ans à 70 ans

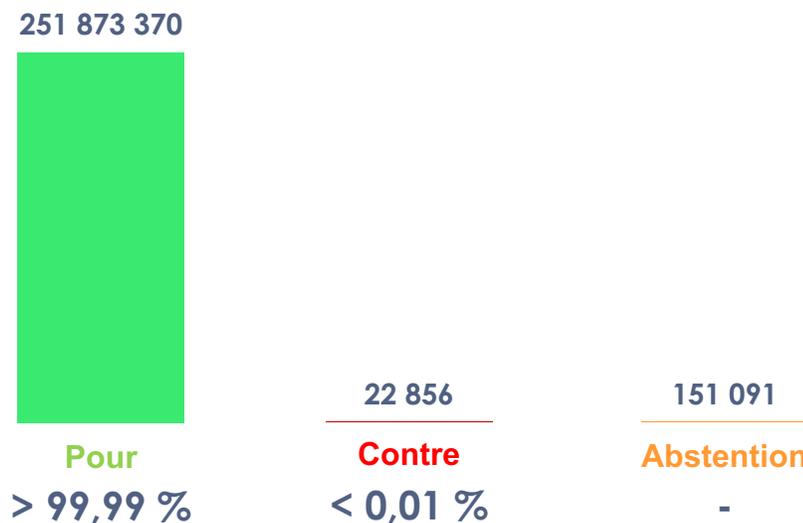


Adoptée

26^{ème} résolution

Modification de l'article 20 des statuts afin de mettre en conformité les dispositions relatives à la rémunération des administrateurs avec les nouvelles exigences législatives et réglementaires

- Remplacement du terme « jetons de présence » par « rémunération »



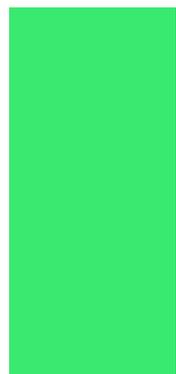
Adoptée

27^{ème} résolution

Modification de l'article 22 des statuts afin de mettre en conformité les dispositions relatives aux conventions réglementées avec les nouvelles exigences législatives et réglementaires

- Nouvelle procédure de contrôle et de publicité des conventions réglementées ainsi que des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales

250 793 106



Pour

99,74 %

649 408

Contre

0,26 %

604 803

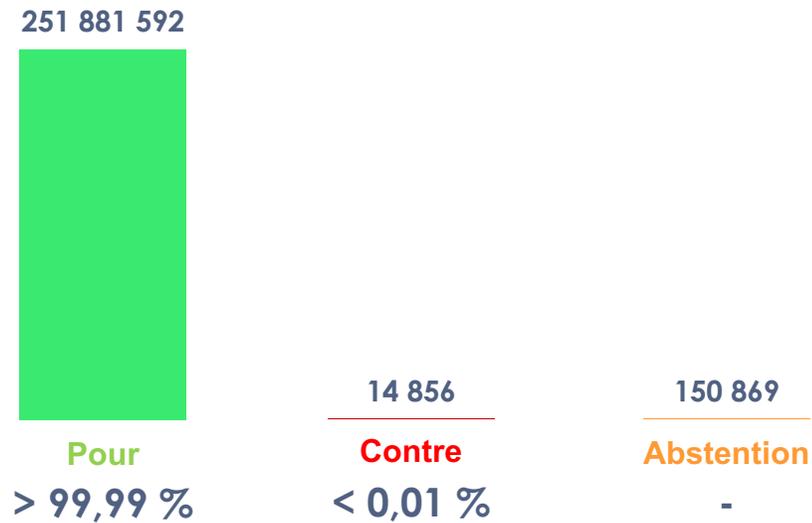
Abstention

-

Adoptée

28^{ème} résolution

Pouvoirs pour les formalités légales



Adoptée

Assemblée Générale Annuelle

25 juin 2020

REXEL

un monde d'énergie